

**ACTION DE LUTTE CONTRE LA MALARIA
A.LU.MA – Burundi, Asbl**

**Rue de l'Unité 164
KAMENGE – BUJUMBURA
B.P. 6086 Bujumbura
Phone : 00(257)22 23 80 05
E-mail : aluma@alumaburundi.org
www.alumaburundi.org**



Etre au service du Seigneur et de nos frères et soeurs, telle est notre devise.

**RAPPORT D'ACTIVITES
EXERCICE 2023**

Les Membres d'A.LU.MA-Burundi remercient profondément tous les partenaires pour leur soutien à la lutte contre le paludisme et la santé mentale, un des facteurs de la pauvreté, en vue de sauver des vies humaines, en particulier les enfants de moins de 5 ans. La malaria reste la première cause de mortalité.

Albert MBONERANE, Président et Représentant Légal

BUJUMBURA, Mars 2024

Rapport d'activités réalisées au cours de l'exercice 2023

0. Avant-propos

0.1. Le contexte d'activités.

L'Association sans but lucratif « Action de Lutte contre la Malaria », A.LU.MA-Burundi, fondée en 2001 et agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/001 du 02.01.2002 a poursuivi sa mission qui consiste à contribuer à l'amélioration des conditions de vie par la lutte contre le paludisme, cette maladie qui reste le premier problème de santé publique. Au Burundi, comme dans d'autres pays africains sub-sahariens, le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité, les groupes les plus touchés étant celui des enfants de moins de 5 ans, celui des femmes enceintes et celui des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Chaque année, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida organise en collaboration avec ses différents partenaires des activités marquant la journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril de chaque année.

En plus du volet lutte contre la malaria, A.LU.MA-Burundi a lancé depuis le mois de novembre 2019 un service d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies, comme les toxicomanes, étant donné que la consommation des drogues est une réalité au Burundi, et ce sur financement de MISEREOR, l'Œuvre de l'église catholique en Allemagne chargée du développement.

Depuis le mois d'avril 2021, A.LU.MA-Burundi exécute un projet de santé mentale NI ABACU, financé par le Bureau de Coopération Suisse au Burundi, intégration des soins de santé mentale dans le système de santé du Burundi, sous son volet communautaire.

Au cours de l'année 2023, A.LU.MA-Burundi a bénéficié d'un soutien financier de l'OMS Burundi pour la mise en œuvre d'un projet : « Stratégie

Ecoliers contre le Paludisme » dans les ECOFO cibles des districts sanitaires de Ngozi et Giteranyi.

Au cours de l'année 2023, A.LU.MA-Burundi a bénéficié d'un financement de l'ONG GVC (GROUPE DE VOLONTARIAT CIVIL) pour le Projet de contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages avec enfants de 6 à 59 mois de la Commune MUKIKE de la province de Bujumbura ».

0.2. Remerciements adressés aux partenaires.

En référence à ce qui est dit plus haut, et en guise de remerciements, nous voudrions donc exprimer notre profonde gratitude à l'endroit :

- Du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida qui associe A.LU.MA-Burundi dans ses initiatives de lutte contre le paludisme en tant que partenaire. A.LU.MA-Burundi est aussi associée à toutes les activités organisées par le Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP), surtout celles liées à la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, le 25 avril de chaque année. A.LU.MA-Burundi collabore aussi avec le PNILMCNT (Programme National Intégré de Lutte contre les Maladies Chroniques non-Transmissibles).
- De la Direction de l'Agence catholique (allemande) d'aide au développement MISEREOR pour avoir accordé à A.LU.MA-Burundi une subvention pour la création d'un centre de désintoxication et d'accompagnement psycho-social des personnes atteintes des pathologies. La première phase qui a commencé en novembre 2019 s'est clôturée le 31 décembre 2022. La deuxième phase a commencé le 1^{er} janvier 2023 et va se terminer au 31 décembre 2025.
- De la Direction du Bureau de la Coopération Suisse au Burundi pour avoir accordé un financement à A.LU.MA-Burundi pour la mise en place du Programme de santé mentale NI ABACU, intégration des soins de santé mentale dans le système de santé du Burundi, la zone d'intervention étant la Mairie de Bujumbura, qui compte 3 communes urbaines, Ntakangwa, Mukaza et Muha. En octobre 2023, le Bureau de la Coopération Suisse au Burundi a accordé un autre financement pour la construction d'un centre agricole de réinsertion qui sera construite sur une colline dans la commune de Cankuzo, Province de Cankuzo.

- De la Représentation de l’OMS au Burundi qui a financé le projet : La stratégie « Ecolier contre le paludisme », un projet qui a touché 25 écoles fondamentales dans les districts sanitaires de Ngozi dans la province de Ngozi et Giteranyi dans la province de Muyinga, avec un appui du Japon. Ce projet a été réalisé par A.LU.MA-Burundi en collaboration avec le PNILP.
- De la Direction de l’ONG GVC pour le financement d’un Projet de contribution à l’amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages avec enfants de 6 à 59 mois de la Commune MUKIKE de la province de Bujumbura », un projet qui a commencé en juillet 2023.

0.3. De quoi sommes-nous fiers ?

0.3.1. Le Partenariat

De 2004 à 2017, le fonctionnement du Centre anti-malaria résulte d’une solidarité internationale, comme on le voit ci- dessous :

- La Fondation Papale qui intervenait via la Nonciature Apostolique au Burundi
- L’Ambassade de France au Burundi
- L’ONUB
- L’Ambassade de la République Fédérale d’Allemagne
- Le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
- La Coopération Allemande, GIZ
- L’Ambassade des Etats-Unis d’Amérique au Burundi
- La Bureau de la Coopération Suisse au Burundi
- L’Œuvre Sociale Allemande de Médicaments Action Medeor

De 2019 à nos jours, A.LU.MA-Burundi a enregistré de nouveaux partenaires, à savoir :

- MISEREOR, Œuvre catholique (allemande) d’aide au développement,
- Le Bureau de la Coopération Suisse au Burundi

- L'OMS Burundi
- L'ONG italienne GVC

0.3.2.Des contraintes rencontrées.

• Depuis le 1er mai 2017, la prise en charge des cas souffrant de la malaria s'est arrêtée, suite à la suspension des subventions de la Fondation du Pape qui couvraient les frais de fonctionnement du Centre. Le peu d'activités réalisées dans le domaine de la lutte contre le paludisme se limitent aux activités de sensibilisation sur les bonnes pratiques de lutte contre le paludisme.

0.3.3.Conclusion.

Le paludisme reste la première cause de mortalité, un des grands facteurs de la pauvreté à laquelle font face la plupart des personnes qui visitaient le Centre. Nous voudrions demander à nos partenaires de rester à nos côtés, ce qui pourra nous aider à atteindre notre objectif de contribuer à l'éradication du paludisme, tout en se focalisant sur les aspects d'éducation et de sensibilisation sur les bonnes pratiques de lutte contre le paludisme.

En plus de ce volet de lutte contre la malaria, A.LU.MA-Burundi va mettre un accent particulier sur la santé mentale, surtout que « La santé mentale au Burundi a toujours été reléguée au second plan et n'est pas encore intégrée totalement dans le système national de santé. L'accès à des soins de santé mentale efficaces et efficients demeure difficile avec comme conséquence des coûts à la fois économiques et humains pour l'individu, la famille et la société. (*Plan Stratégique Nationale de la Santé Mentale 2016-2020, page 1*).

A.LU.MA-Burundi garde à l'esprit la nécessité d'initier :

- une radio santé- environnement pour sensibiliser le public sur l'importance de la lutte contre le paludisme, un des facteurs de la pauvreté, et surtout que la planète terre fait face aux impacts néfastes des changements climatiques. Par la même radio, on va sensibiliser les populations sur les méthodes d'atténuation et de réduction des impacts néfastes des changements climatiques sur leur santé,
- une plaidoirie à l'endroit des autorités compétentes pour l'utilisation des plantes de la famille artemisia afra pour le traitement de la malaria.

- des activités de promotion de la plante Moringa Oleifera pour faire face au problème de malnutrition. Si un corps n'est pas bien armé par des anticorps, il devient très vulnérable.
- Une plaidoirie pour la création d'un Programme National Intégré Santé Mentale, un cadre approprié de concertation entre tous les intervenants dans le secteur de la santé mentale.
- Une création d'un centre de désintoxication ou de réinsertion sociale des toxicomanes et des personnes ayant des troubles mentaux

Que le Dieu Tout Puissant bénisse toutes ces actions de solidarité internationale qui contribuent à sauver des vies humaines, surtout des enfants de moins de 5 ans qui constituent le groupe de gens le plus menacé par le paludisme, ainsi que les toxicomanes et les malades mentaux, une génération future.

- Une création d'un centre de désintoxication ou de réinsertion sociale des toxicomanes et des personnes ayant des troubles mentaux

I. Présentation de l'Association A.LU.MA-Burundi

I.1. Agrément :

L'Association sans but lucratif "Action de Lutte contre la Malaria", A.LU.MA-Burundi a été agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/001 du 02.01.2002. En date du 03.11.2017, A.LU.MA-Burundi a reçu une lettre de S.E. Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, lettre par laquelle il a pris acte des décisions issues de l'assemblée générale tenue en date du 02.08.2017, et ce en conformité à la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif.



I.2. Les objectifs de A.LU.MA-Burundi

A.LU.MA-Burundi a pour objectifs principaux de :

Sensibiliser la population aux méthodes de lutte contre la malaria, dont l'assainissement du milieu environnant pour détruire les abris des moustiques, vecteur de la malaria, ainsi que la lutte contre la consommation des drogues et autres stupéfiants interdits.

- Promouvoir l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action comme moyen de lutte contre la malaria ;
- Initier de petits projets dans le domaine de la santé publique ;
- Organiser des séminaires d'information sur l'éradication de la malaria.
- Faire un plaidoyer pour l'intégration des liens changements climatiques et santé dans les politiques nationales ;
- Faire un plaidoyer pour le développement de la recherche sur les plantes médicinales de la famille artemisia afra et le Moringa Oleifera.
- Faire un plaidoyer pour la mise en place d'un Programme National Intégré Santé Mentale
- Développer un centre de désintoxication et d'accompagnement psychosocial des personnes atteintes des pathologies pour améliorer la santé des jeunes usagers des drogues variées et des personnes souffrant des troubles mentaux.

1.3. Les organes dirigeants

Le 02 Août 2017, l'association a tenu une Assemblée Générale ordinaire, l'ordre du jour étant l'adaptation des statuts à la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif, l'élection du Président et Représentant légal et la désignation des membres du Comité Exécutif. Il y a eu modification de certaines dispositions des statuts, notamment celle en rapport avec le mandat du comité exécutif qui est passé de 3 ans à 5 ans, et ce pour plus de pérennité des actions à entreprendre.

En date du 28.12.2022, il s'est tenue une Assemblée Générale pour la mise en place de nouveaux organes dirigeants, tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous :

Les organes dirigeants	Fonction	Personnes
Comité Exécutif		
	Représentant Légal et Président	Mr Albert MBONERANE
	Représentant Légal suppléant et Vice-Président	Mme Adelaïde NDAYISHIMIYE
	Secrétaire Général	Mr Martin NTIRAMPEBA
Conseil de surveillance		
	Présidente	Mme Dative NDUWAYEZU
		Mr Fulgence SINDAYIKENGERA

1.4. Contact

Appellation de l'Organisation	Action de Lutte contre la Malaria
Appellation en abrégée	A.LU.MA-Burundi
Adresse physique et Postale	Boulevard de l'Unité n°164/Kamenge B.P. 6086 Bujumbura Burundi
Téléphone	00-257-22-23 8005/ 22-23 9965
E-mail	aluma@alumaburundi.org
Site web	www.alumaburundi.org

Nom du Représentant Légal/Président	Albert Mbonerane
Autre e-mail	albert.mbonerane2@gmail.com
Compte Bancaire	Interbank Burundi B.P.2970 Bujumbura Tél. : 00-257-22-220629 Compte : A.LU.MA-Burundi N° : 701-35266-01-37 BIF
Bank Konto (Deutschland)	Action Medeor Sparkasse Krefeld Code bancaire 320 500 00 Compte : 8007171 IBAN : DE 18 3205 0000 0008 0071 71 Référence A.LU.MA : 2-08-0118

1.5. Les atouts d'A.LU.MA-Burundi.

Grâce à un appui multiforme, A.LU.MA-Burundi est propriétaire du Centre St François d'Assise situé dans la commune Ntahangwa, zone Kamenge. L'Association dispose de 3 véhicules, des outils d'une grande utilité dans les campagnes de sensibilisation du public sur la lutte contre le paludisme, sur la lutte contre la consommation des drogues et stupéfiants classifiés et sur la non stigmatisation et discrimination des malades mentaux.





II. Le rapport narratif des activités proprement dit

Dans ce rapport, il sera question de parler des activités qui ont marqué la vie de l'Association au cours de l'année 2023.

II.1 : Soutien au Centre d'accompagnement psychosocial des personnes atteintes des pathologies

II.2 : Projet NI ABACU (SSM-SSB) Intégration des soins de santé mentale dans le système de santé au Burundi.

II.3 : Projet Stratégie Ecolier contre le Paludisme

II.4 : Projet de contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages avec enfants de 6 à 59 mois de la Commune MUKIKE de la province de Bujumbura ».

II.1 : Soutien au Centre d'accompagnement psychosocial des personnes atteintes des pathologies

0. INTRODUCTION

Dans le cadre d'accomplissement de son projet d'intervention dans le domaine de la santé mentale et le soutien psychosocial avec l'appui de **MISEREOR / KZE Aix-la-Chapelle / Allemagne**, l'Association Action de Lutte contre la Malaria, ALUMA-Burundi, via son centre d'Accompagnement Psycho-social Saint François d'Assise intervient dans l'accompagnement psychosocial des personnes atteintes de pathologies mentales et des personnes victimes de la consommation des substances psychoactives sans oublier les personnes qui ont des traumatismes psychologiques.

De Janvier à Décembre 2023, les activités qui étaient planifiées ont été réalisées.

I. ACTIVITES

N°	Activités
1	Organisation des staff matinaux
2	Formation de renforcement des capacités du personnel
3	Organisation des séances d'accueil
4	Organisation des consultations médicales
5	Organisation des hospitalisations journalières
6	Références des patients
7	Organisation des séances de psychothérapie
8	Faire des contacts avec les responsables des patients
9	Organisation des entretiens avec les responsables des patients
10	Organisation des visites à domicile
11	Organisation des visites sur terrain en milieux des usagers des drogues
12	Organisation des visites en milieux professionnels

13	Organisation des sensibilisations des groupes cibles
14	Organisation des thérapies des parents
15	Organisation des séances d'évaluation des patients
16	Organisation d'une retraite spirituelle
17	Organisation des émissions radios
18	Organisation des spots publicitaires
19	Organisation des cafés de presse
20	Organisation des activités génératrices de revenus
21	Faire des réinsertions familiales
22	Organisation des échanges avec les partenaires de MISEREOR
23	Formation sur PSEAH (Prevention of Sexual Exploitation Abuse and Harcelement.

Les indices des activités planifiées annuellement et leurs niveaux de réalisation

N°	Activités planifiées annuellement	Indices planifiés annuellement	Indices réalisés annuellement	Niveau de réalisation annuelle
1	Staff	48 Séances	41 séances	85,4 %
2	Formation	12 Séances	9 séances	75 %
3	Séances d'accueil et d'écoute	1080 Séances	1260 séances	116,6 %
4	Séances de Consultation médicale	1080 Séances	1183 séances	109,5 %
5	Hospitalisation journalière	36 patients	30 patients	83,3 %
6	Références des patients	20 patients	13 patients	65 %
7	Séances de psychothérapie	1080 Séances	891 séances	82,5 %
8	Contacts avec les responsables des patients	480 Appels téléphoniques	566 Appels téléphoniques	117,9 %
9	Entretiens avec les responsables des patients	200 Séances	247 séances	123,5 %

10	Visites à domicile	40 visites	27 visites	67,5 %
11	Visites sur terrain	25 visites	11 visites	44 %
12	Visites professionnelles	5 visites	2 visites	40 %
13	Sensibilisation des groupes cibles	3 Séances	3 séances	100 %
14	Thérapie des parents	4 Séances	4 séances	100 %
15	Evaluation des patients	2 Séances	2 séances	100 %
16	Retraite spirituelle	1 retraite	1 retraite	100 %
17	Emission radio	6 émissions	6 émissions	100 %
18	Spot publicitaire	8 spots	8 spots	100 %
19	Café de presse	2 Séances	2 séances	100 %
20	Activités génératrices de revenus	2 Séances	1 séance	50 %
21	Echanges avec les partenaires de MISEREOR	4 séances	5 séances	125 %

Activité 1 : Organisation des staffs matinaux

Au cours de l'année 2023, **41 séances** de staff ont été organisées et faites. Il y a eu échange sur les nouveaux patients accueillis, leur état et leur évolution ainsi que certains cas délicats qui nécessitaient une urgence. D'autres sujets étaient la planification et l'évaluation des activités, la faisabilité des activités planifiées, la présentation des visites à domicile effectuées ainsi que les divers.



Dans cette activité, les objectifs d'échanger sur les nouveaux cas et l'état des patients, échanger sur la faisabilité des activités planifiées, et faire l'évaluation des activités accomplies ont été atteints. Comme résultats, il y a eu une amélioration de la faisabilité des activités qui étaient planifiées.

Activité 2 : Formation : renforcement des capacités du personnel

Au cours de cette année, le personnel du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise a bénéficié de **9 séances** de formation dans le but de renforcement des capacités et des compétences :

La 1^{ère} séance a eu lieu en date du 12 Mai 2023 et a été animée par BIHIRABAKE Salvator, Psychologue clinicien. Le thème du jour était « **la sémiologie psychiatrique (étude des cas)** ».

Cette formation portait sur les points suivants :

- ✓ Rappel sur les maladies psychiatriques (la sémiologie, la dépression, l'ESPT, l'hystérie et les psychoses)
- ✓ Entretien avec le patient (accueil, présentation et expression, motif de consultation)
- ✓ Les mécanismes du délire (Intuition, imagination, illusion, mécanisme hallucinatoire) □ L'interprétation des délires
- ✓ La démarche diagnostiques des troubles psychiques*
- ✓ Quelques syndromes en psychiatrie (Syndrome délirant, syndrome maniaque, syndrome dissociatif, syndrome dépressif, syndrome catatonique, syndrome d'agitation)

La 2^{ème} séance a eu lieu en date du 27 Mai 2023 et a été animée par BIHIRABAKE Salvator, Psychologue clinicien. Le thème du jour était « **les différents traits de la personnalité histrionique** ».

Cette formation portait sur les caractéristiques de la personnalité histrionique :

- ✓ Tendance à la dramatisation,
- ✓ Une labilité émotionnelle,
- ✓ Une dépendance captative,
- ✓ Affectivité superficielle et labiale,
- ✓ La grande suggestibilité,
- ✓ Erotisation des relations,

- ✓ Egocentrisme,
- ✓ Théâtralisme,
- ✓ Comportement de séduction,
- ✓ Coquetterie hyper féminine qui masque les inhibitions sexuelles

La 3^{ème} séance a eu lieu en date du 30 Juin 2023 et a été animée par Dr. Angélu NINDEREYE, Médecin Psychiatre. Le thème du jour était « **La psychose paranoïaque** ».

La séance portait sur :

- ✓ La définir une psychose paranoïaque.
- ✓ L'explication des personnalités à risque de la psychose paranoïaque.
- ✓ La notion de structure : structure névrotique et structure psychotique
- ✓ L'explication de la psychopathologie de la psychose paranoïaque.
- ✓ Les différentes formes cliniques de la psychose paranoïaque. □ Le traitement de la psychose paranoïaque.

La 4^{ème} séance a eu lieu en date du 17 Août 2023. Cette séance a été animée par Salvator BIHIRABAKE, psychologue clinicien et psychothérapeute. Le thème du jour était « **La sémiologie psychiatrique** » (*suite*).

La séance portait sur :

- ✓ La détection des signes des troubles psychiatriques,
- ✓ La connaissance des domaines dans lesquels explorer les troubles psychiatriques,
- ✓ Le contact ou style relationnel,
- ✓ Les troubles du langage,
- ✓ Les troubles du domaine psychomoteur,
- ✓ Les troubles liés à l'humeurs,
- ✓ Les troubles de la pensée

La 5^{ème} séance s'est déroulée en date du 31 Août 2023 sous le thème de : « **Constitution et animation de groupe de Parole** ». Le formateur du jour était Mr Zénon KWIZERA, psychologue clinicien.

La séance portait sur :

- ✓ La compréhension claire de ce qu'un groupe de parole,
- ✓ La maîtrise des objectifs de groupe de parole et sa finalité,
- ✓ La compréhension des règles de fonctionnement d'un groupe de parole pour mieux l'organiser et l'animer.

La 6^{ème} séance s'est déroulée en date du 15 Septembre 2023. Cette séance a été animée par Mr Zénon KWIZERA, psychologue clinicien. Le

thème du jour était : « **Constitution et animation de groupe de Parole** ». (Suite et fin).

La séance portait sur les exercices de simulation de groupe de parole par le personnel.

La 7^{ème} séance s'est déroulée en date 01/12/2023 sous le thème de « **Psychoses paranoïaques** » (suite et fin). La séance a été animé par Dr Godelive NIMUBONA, un psychiatre du CNPK (Centre Neuro Psychiatrique de Kamenge).

La séance portait sur :

- ✓ Le renforcement des compétences des prestataires des soins du centre sur la sémiologie des psychoses paranoïaques,
- ✓ Le renforcement des compétences des prestataires des soins du centre sur les différents types de psychoses paranoïaques et leur prise en charge,
- ✓ La différence entre les psychoses paranoïaques et les autres psychoses chroniques.

La 8^{ème} séance a été faite en date du 15/12/2023 sous le thème « **Prise en charge médicale des victimes de Violence Sexuelle Basée sur le Genre (VSBG)** ». Cette séance a été animée par Dr Yvette NAHIMANA.

Cette formation portait sur :

- ✓ La définition des violences sexuelles basées sur le genre,
- ✓ L'entretien avec une victime des violences sexuelles basées sur le genre,
- ✓ Une meilleure prise en charge médicale d'une victime.

Brièvement, elle a commencé par donner la différence entre le sexe et le genre. Ce dernier se réfère aux attentes de la société tandis que le sexe ne change pas par ses caractéristiques biologiques, physiologiques et génétiques. Elle a rappelé les types de violences à savoir les violences physiques, les violences sexuelles, les violences économiques et les violences psychologiques.

L'animatrice a expliqué que la plupart des VSBG a des causes culturelles et les conséquences des VSBG sont les blessures, le VIH, les infections sexuellement transmissibles (IST), la dépression,... Le protocole national de prise en charge médical repose sur la prophylaxie contre une grossesse non désirée, contre les IST et contre le tétanos.

La 9^{ème} séance a été faite en date du 20/12/2023 sous le thème « **la Prise en charge psychosocial des survivants(es) des Violences dont les Violences Sexuelle Basée sur le Genre (VSBG)** ». Cette séance a été animée par Mr Zénon KWIZERA, un psychologue clinicien.

Cette formation portait sur :

- ✓ La compréhension d'une violence et ses formes,
- ✓ La compréhension des conséquences psychologiques des violences dont les violences sexuelles basées sur le genre,
- ✓ La compréhension des notions sur l'attitude à adopter face à un(e) survivant(e) d'une violence,
- ✓ La compréhension de la prise en charge à un(e) survivant(e) d'une violence sexuelle basée sur le genre.





Ces séances de formation pour le renforcement des capacités du personnel ont été bénéfiques pour le Centre en général et en particulier pour les intervenants chargés de l'accompagnement psychosocial et la prise en charge des patients, car les connaissances acquises ont permis une amélioration surtout dans les techniques et les approches utilisées dans la prise en charge afin de mener un accompagnement efficace des patients. L'objectif de cette activité a été atteint.

Activité 3 : Organisation des séances d'accueil et d'écoute

De Janvier jusqu' à Décembre 2023, le centre a accueilli **510** patients dont **376** nouveaux cas et **134** anciens cas. Dans cette année, **1260 séances** d'accueil ont été réalisées. Les hommes dominaient avec un pourcentage de **55,5 %** soit **283** hommes et les femmes étaient au nombre de **227** soit un pourcentage de **44,5%**. La tranche d'âge inférieure ou égale à 30ans était la plus dominante avec un pourcentage de **58,8 %** soit **295** patients et les supérieurs à 30 ans étaient au nombre de **215** soit **42,2%**.



Dans cette activité, l'objectif d'accueillir, écouter et faire un triage des patients a été atteint et on a eu le résultat de bien les orienter pour une prise en charge adéquate.

Activité 4 : Organisation des consultations médicales

Au cours de l'année 2023, **1183 séances** de consultations médicales ont été faites pour 510 patients accueillis. Parmi les patients consultés, 103 cas avaient comme hypothèse diagnostique toxicomanie, 134 cas avaient l'épilepsie, 4 cas avaient une schizophrénie, 50 cas avaient un psycho-traumatisme, 20 cas avaient la dépression, 59 cas avaient un trouble bipolaire, 36 cas avaient une psychose, 2 cas avait une névrose phobique, 42 cas avaient l'état de stress post-traumatique, 4 cas avaient des problèmes psychosociaux, 6 cas avaient le stress aigue, 1 cas avait la psychose paranoïaque ,2 cas avaient une névrose phobique, 1 cas avaient une névrose hystérique, 10 cas avaient un trouble du comportement ,1 cas avait une maladie d'Alzheimer , 36 cas avaient un trouble anxieux ,un cas avait la Maladie de Pica et un cas de retard psychomoteur.

Les Médicaments qui ont été prescrits sont : vitamines B complexe pour 119 cas, carbamazépine pour 231 cas, halopéridol pour 156 cas, dipipéron comprimé pour 41 cas, olanzapine comprimé pour 10 cas, chlorpromazine pour 70 cas, risperidone comprimé pour 1 cas, fluanaxol comprimé pour 2 cas, orap comprimé pour 1 cas, acide valproïque pour 76 cas, biperidène comprimé pour 31 cas , amitriptyline comprimé pour 31 cas, nozinan comprimé pour 1 cas, atarax comprimé pour 6 cas, gamalate comprimé pour 19 cas, anafranil comprimé pour 2 cas, fluoxetine comprimé pour 2 cas, phénobarbital comprimé pour 15 cas, lamotrigine comprimé pour 1 cas, diazepam comprimé pour 2 cas, paracétamol comprimé pour 47 cas,ibuprofène comprimé pour 3 cas, antalgex comprimé pour 1 cas, tramadol comprimé pour 1 cas, neurogil comprimé pour 1 cas, neurotin comprimé pour 1 cas, hyoscine butylrinomide comprimé pour 20 cas,bisacodyl comprimé pour 2 cas, secnidazole comprimé pour 2 cas, albendazole comprimé pour 7 cas , arthemeter lumefantrine comprimé pour 5 cas, gynodaktarin crème pour 1 cas, omeprazole gelule pour 13 cas , nystatine ovule pour 1 cas, amoxicilline gelule pour 7 cas, ciprofloxacine comprimé pour 4 cas, azithromycine comprimé pour 3 cas,métronidazole comprimé pour 1 cas, cloxacilline gélule pour 1 cas , cefixime comprimé pour 1 cas, coldcap comprimé pour 2 cas , koflyn sirop pour 1 cas et fer comprimé pour 1 cas .



Dans cette activité, l'objectif d'avoir un bon diagnostic des patients a été atteint et on a eu comme résultat une prise en charge adéquate des patients.

Activité 5 : Organiser une hospitalisation journalière pour un accompagnement proche

Au cours de cette année de 2023, il y a eu **30 patients** qui sont restés au centre quelques heures pour un accompagnement. L'objectif de l'hospitalisation était :

- soit de calmer les patients en leur donnant des antalgiques ou des médicaments contre les effets secondaires des neuroleptiques.
- soit de surveiller les paramètres vitaux du patient.
- soit d'accorder un repos strict.
- soit de temporiser l'humeur afin de faire une bonne écoute



Dans cette activité, l'objectif de surveiller l'état des patients et faire un traitement symptomatique a été atteint et on a eu comme résultat la stabilité et le réconfort ainsi que la bonne collaboration.

Activité 6 : Référence des patients

Pendant cette année de 2023, il y a eu au total **13 cas** référés :

- ❖ Cinq cas référés au Centre Neuropsychiatrique de Kamenge (CNPK) pour hospitalisation,
- ❖ Quatre cas référés aux spécialistes neurologues pour épilepsie ne répondant pas aux traitements ou femmes enceintes avec épilepsie,
- ❖ Deux cas référés aux spécialistes psychiatres pour avis spécialisé,
- ❖ Deux cas référés aux centres de réadaptation pour patients avec retard psychomoteur.

Tableau des patients qui ont visité le Centre au cours de l'année 2023

Nombre de patients accueillis	N.C	A.C	T	N.T	Patients ≤ 30ans	Patients >30ans	Sexe		Type de drogues
							M	F	
510	376	134	103	407	295	215	283	227	1. Booster : 45 % 2. Cannabis (marijuana, chanvre) : 63,75 % 3. Boissons prohibées : 46,25% 4. Tabac : 56,25 % 5. Colle : 0,57 % 6. Alcool : 43,75 % 7. Médicaments : 1,25 %

N.B : **N.T** : Non Toxicomane

N.C : Nouveau Cas

M : Masculin

T : Toxicomane

A.C : Ancien Cas

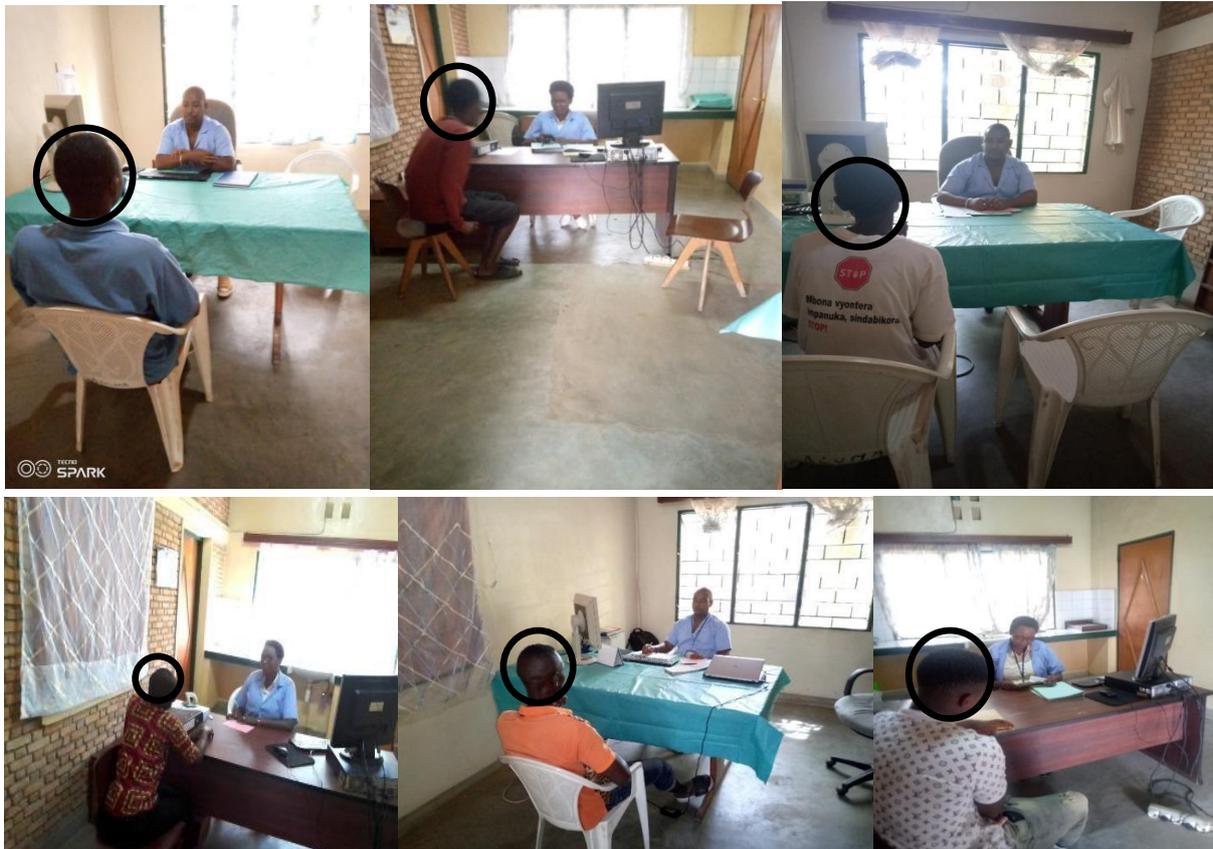
F : Féminin

Tableau synthétique des patients accueillis pendant l'année 2023

Patients accueillis	Toxicomanes	Non toxicomanes	Nouveaux cas	Anciens cas
510	103	407	376	134

Activité 7 : Organisation des séances de psychothérapie

Dans le but de faire un accompagnement psychologique des patients ayant des problèmes psychologiques et de conscientiser les consommateurs des substances psychoactives sur les méfaits des drogues, **891 séances** de psychothérapies sur 510 patients durant cette année ont été réalisées.



Compte tenu de la façon dont cette activité a été réalisée, l'objectif d'avoir un bon traitement psychologique a été atteint et on a eu comme résultat le

changement des comportements chez les patients (la stabilité psychomotrice, le respect mutuel dans la société, la propreté corporelle chez certains patients, le respect des recommandations, la réinsertion familiale et sociale des patients.

Activité 8 : Faire des contacts avec les responsables des patients

1. Combien de contacts menés ?

Dans le but de renforcer l'accompagnement psychosocial des patients, **566 appels** téléphoniques ont été effectués pendant cette année.

2. Combien de patients accueillis accompagnés par les parents ?

Les patients accompagnés par les membres de famille en consultation au cours de cette année sont au nombre de 255 patients.

L'objectif de collaborer avec les responsables des patients pour une bonne prise en charge a été atteint. Comme résultat, l'implication des responsables des patients dans la prise en charge.

Activité 9 : Organisation des entretiens avec les membres des familles des patients

Pendant cette année, **247 séances** d'entretien avec les membres des familles ou tuteurs des patients ont été menées pour mieux aider et accompagner les patients dans leurs familles dans le but d'échanger sur les attitudes adéquates à prendre afin d'accéder à une bonne réinsertion familiale.

Dans cette activité, l'objectif d'échanger avec les membres des familles des patients sur la bonne conduite dans la prise en charge a été atteint, et on a eu comme résultat la bonne conduite dans l'accompagnement psychosocial et réinsertion sociale des patients.

Activité 10 : Organisation des visites à domicile

1. Combien de visites ?

Pendant cette année, il y a eu **27 visites** à domicile. L'objectif de ces visites était de voir l'état de santé, l'évolution des patients ainsi que la facilitation de la réinsertion psycho-sociale.



Dans cette activité, l'objectif de connaître l'état de santé des patients en famille et l'implication des membres de la famille dans la réinsertion a été atteint et on a eu comme résultat la bonne réinsertion sociale des patients.

Activité 11 : Organisation des visites sur terrain en milieux des usagers des drogues

Pendant cette année, **11 visites** sur terrain des consommateurs des drogues ont été organisées pour sensibiliser les consommateurs des stupéfiants. L'objectif était de motiver ces consommateurs à consulter le centre pour bénéficier de l'aide.



Dans cette activité, l'objectif de sensibiliser sur les méfaits des substances psychoactives a été atteint. Comme résultat, le centre a reçu plusieurs toxicomanes venus en consultation médicale et psychologique et les

consommateurs des drogues ont été conscientisés sur la conduite à tenir pour sortir de la dépendance.

Activité 12 : Organisation des visites en milieux professionnels

Pendant cette année, **2 visites** en milieu professionnels ont été organisées dans le but de connaître l'état de santé des patients en milieu professionnel et l'implication de l'entourage professionnel dans la réinsertion professionnelle.

La 1^{ère} visite a été effectuée chez un patient consommateur de drogues, âgé de 34 ans qui exerce le commerce des viandes dans le marché de Kamenge. L'objectif de la visite était de voir son état de santé et se rassurer de sa réinsertion professionnelle. Le constat est que son état de santé est bon et il exerce bien son commerce avec une bonne productivité.



La 2^{ème} visite a été effectuée chez une patiente âgée de 39 ans avec une épilepsie. C'est une femme commerçante des fruits et des légumes.

L'objectif de la visite était de voir son état de santé et vérifier si l'observance thérapeutique est bonne. Le constat est que son état de santé est bon et elle exerce bien son commerce avec une bonne productivité. La patiente est revenue au centre en affirmant que les crises convulsives ont régressé et qu'elle exerce son activité normalement.



Dans cette activité, l'objectif de connaître l'état de santé des patients en milieu professionnel et l'implication de l'entourage professionnel dans la réinsertion professionnelle a été atteint. Comme résultat, il y a eu une bonne réinsertion professionnelle des patients accompagnés.

Activité 13 : Organisation des sensibilisations des groupes cibles

Pendant cette année 2023, **3 séances** de sensibilisation des groupes cibles ont été organisées :

La première séance s'est tenue en date du 26/05/2023. Comme groupe cible, on a choisi les conseillers collinaires car ils sont les plus proches de la communauté et peuvent contribuer dans la sensibilisation au sein de la communauté. Les participants étaient 21 conseillers collinaires des zones Kamenge, Kinama, Cibitoke en commune NTAHANGWA en Mairie de Bujumbura.

L'atelier a eu lieu au sein du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise sous le thème : « ***l'importance de la bonne santé mentale dans la communauté*** ».



Les psychologues ont fait des exposées sur la santé mentale et les troubles liés, l'importance de la bonne santé mentale dans la communauté, les causes, effets et conséquences des substances psychoactives et la bonne conduite à tenir pour maintenir une bonne santé mentale. Les participants ont été intéressés par les enseignements et ont demandé de multiplier ces séances d'atelier car ces enseignements sont d'une importance capitale dans la vie et la santé de la communauté.

La deuxième séance s'est tenue en date du 22/09/2023. Comme groupe cible, on a choisi les leaders issus des différentes communautés religieuses de la Mairie de Bujumbura (les catholiques, les musulmans, les protestants, les pentecôtistes, les témoins de Jéhovah) car ils sont les plus proches de la communauté et peuvent contribuer dans la sensibilisation au sein de la communauté. Les participants étaient 57 leaders issus des différentes communautés religieuses de la Mairie de Bujumbura.

L'atelier a eu lieu au Siège du Journal catholique NDONGOZI situé dans la commune MUKAZA en Mairie de Bujumbura sous le thème : « ***l'importance de la bonne santé mentale dans la communauté*** ».



L'objectif de l'atelier était de les sensibiliser sur les problèmes liés à la santé mentale, l'orientation des patients à la recherche des soins, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes ayant des troubles mentaux et des usagers des drogues.



Le médecin et un psychologue ont fait des exposées sur la santé mentale et les troubles liés, l'importance de la bonne santé mentale dans la communauté, les causes, conséquences ainsi que la bonne conduite à tenir pour maintenir une bonne santé mentale. Les participants ont été intéressés par les enseignements et ont demandé de multiplier ces séances d'atelier car ces enseignements sont d'une importance capitale dans la vie et la santé de la communauté.

La Troisième séance s'est tenue en date du 08/12/2023. Comme groupe cible, on a choisi les parents qui ont des enfants dont l'âge est compris entre 0 et 6 ans ou les jeunes mariés. Les participants étaient 30 parents qui ont des enfants dont l'âge compris entre 0 et 6 ans ou les jeunes mariés provenant des zones de la commune MUHA en Mairie de Bujumbura. L'atelier a eu lieu au chef-lieu de la commune MUHA en Mairie de Bujumbura sous le thème « **Les conséquences liées à la carence affective parentale** ».

L'objectif de la thérapie était de sensibiliser les parents sur les phases de l'enfance afin de prévenir les troubles hystériques ou d'autres troubles mentaux chez les enfants et de montrer les sources de conflits familiaux qui peuvent engendrer chez les enfants une carence affective parentale.



Les psychologues ont fait des exposées sur les phases de l'enfance et la bonne manière de bien aider leurs enfants, les sources de conflits familiaux qui peuvent engendrer chez les enfants une carence affective parentale. Des questions ont été posées par les participants et ont manifestés de l'intérêt pour le sujet du jour. Ils ont recommandé de multiplier ces sensibilisations dans la communauté car la plupart des enfants sont victimes des comportements inadéquats de leurs parents, affirment les participants.

Activité 14 : Organisation des thérapies des parents

Pendant cette année 2023, **4 séances** de thérapie des parents ont été organisées :

La première séance s'est tenue en date du 23/06/2023. Dans cette séance 80 participants dont les parents et les responsables des patients étaient présents. L'objectif était de mettre ensemble les parents et les responsables des patients accompagnés par le centre afin d'échanger sur

A.LU.MA-Burundi – B.P.6086 Bujumbura – Tél. 22- 23 8005 – aluma@alumaburundi.org

la problématique de leurs familles et de les conscientiser pour avoir une bonne conduite auprès des patients afin de s'impliquer et collaborer avec les intervenants dans l'accompagnement psychosocial de leurs patients.

La séance s'est déroulée au sein du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise sous le thème : « ***l'implication des responsables des patients dans l'accompagnement psychosocial*** ». La séance a été animée par le médecin et les psychologues.



Les parents et les responsables des patients ont bénéficié d'un enseignement sur la santé mentale en générale, sur les substances psychoactives (leurs méfaits et leur prévention), le rôle des parents dans la prévention de la maladie mentale et la toxicomanie, ainsi que le rôle des parents dans l'accompagnement social et familial des patients ayant des troubles mentaux et la toxicomanie.

Signalons que les parents qui ont répondu à l'invitation ont exprimé leur sentiment de satisfaction vis-à-vis des enseignements reçus. Parmi eux, il y en a ceux qui ont pris la décision de changer le comportement qu'ils affichaient auprès de leurs enfants, de ne plus les stigmatiser comme avant. Les autres sont partis avec le courage de continuer à soutenir leurs enfants dans leur faiblesse et difficultés.

La deuxième séance s'est tenue en date du 11/08/2023. Dans cette séance 35 participants dont les parents et les responsables des patients étaient présents. L'objectif était de mettre ensemble les parents et les responsables des patients accompagnés par le centre, afin d'échanger sur la problématique de leurs familles et de les conscientiser pour avoir une bonne conduite auprès des patients.

La séance s'est déroulée au sein du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise sous le thème : « **le comportement d'un parent face à une personne atteinte d'une pathologie mentale ou usager de drogues** ». La séance a été animée par le médecin et les psychologues. Il y a eu des échanges entre participants dans des groupes de discussion.



Des questions ont été posées par les participants pour une bonne compréhension de la santé mentale et ils ont donné des recommandations au centre pour un bon accompagnement psychosocial des patients.

La troisième séance s'est tenue en date du 08/09/2023. Dans cette séance, 56 participants dont les parents qui ont des enfants dont l'âge compris entre 0 et 6 ans ou les jeunes mariés. L'objectif de la thérapie était de sensibiliser les parents sur les phases de l'enfance afin de prévenir les troubles histrioniques ou d'autres troubles mentaux et de montrer les sources de conflits familiaux qui peuvent engendrer chez les enfants une carence affective parentale.

La séance s'est déroulée au sein du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise sous le thème : « **Les conséquences liées à la carence affective parentale** ».



La séance a été animée par le médecin et les psychologues. Il y a eu des échanges entre participants dans les groupes de discussion. Des questions ont été posées par les participants et ont manifestés de l'intérêt pour le sujet du jour avec des recommandations de multiplier ces séances.

La Quatrième séance s'est tenue en date du 24/11/2023. Dans cette séance 14 participants dont les parents et les responsables des patients de la Commune MUHA en Mairie de Bujumbura étaient présents. L'objectif de la thérapie était de mettre ensemble les parents ou les responsables des patients pour les conscientiser sur la bonne conduite à tenir dans l'accompagnement de leurs enfants, époux, frères et sœurs et les soulager pour avoir eux aussi une bonne santé mentale.

La séance s'est déroulée en Commune MUHA en Mairie de Bujumbura sous le thème : « **le comportement d'un parent face à une personne atteinte d'une pathologie mentale ou usager de drogues** ». La séance a été animée par le médecin et les psychologues. Il y a eu des échanges entre participants dans des groupes de discussion.



Les parents et les responsables des patients ont bénéficié d'un enseignement sur la santé mentale en générale, sur les substances psychoactives (leurs méfaits et leur prévention), le rôle des parents dans la prévention de la maladie mentale et la toxicomanie ainsi que le rôle des parents dans l'accompagnement familial et social des patients ayant des troubles mentaux et la toxicomanie.

Signalons que les parents ou les responsables qui ont répondu à l'invitation ont exprimé leurs sentiments de satisfaction vis-à-vis des enseignements reçus. Parmi eux, il y en a ceux qui ont pris la décision de changer les comportements qu'ils affichaient auprès de leurs enfants, de ne plus les stigmatiser comme avant. Les autres sont partis avec le courage de continuer à soutenir leurs enfants dans leur faiblesse et difficultés. Des questions ont été posées par les participants pour une bonne compréhension de la santé mentale et ils ont donné la recommandation au centre de multiplier de tels ateliers pour un bon accompagnement psychosocial des patients.

Activité 15 : Organisation des séances d'évaluation des patients

Pendant cette année 2023, **2 séances** de thérapie des parents ont été organisées :

La première séance a été organisée en date du 23 Juin 2023. L'objectif était d'évaluer l'état de santé des patients, leur réinsertion familiale et le degré d'observance thérapeutique pour ceux qui sont sous traitement. La séance a été animée en présence des parents ou responsables. Il y a eu échange des patients et échange entre patients et parents ou responsables.



Signalons que dans cette séance d'évaluation les patients étaient avec les parents ou leurs responsables. Comme résultat, l'activité a été bénéfique pour les deux côtés, car chaque équipe a exprimé ses plaintes, ses souffrances, ce qui a aidé à chacun de comprendre les doléances de l'autre.

La deuxième séance s'est déroulée le 22 Décembre 2023 dans les enceintes du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise. Pendant cette séance, 30 patients toxicomanes étaient présents. L'objectif de cette séance est d'évaluer l'état de santé des patients toxicomanes et les sensibiliser sur :

- L'éducation à la propreté corporelle,
- La revalorisation de l'estime de soi,
- Les conséquences néfastes des drogues,
- Les comportements adéquats pour abandonner les drogues,
- L'éducation spirituelle.



Les participants ont témoigné sur leur état de santé et les problèmes qu'ils ont dans leur processus de guérison. Il y a eu des échanges entre les patients sur la bonne conduite à tenir, les intervenants ont complété et orienté bien les idées des patients. Des questions ont été posées par les participants et qui ont manifesté de l'intérêt pour la journée. Ils ont recommandé de multiplier ces séances et de faire un plaidoyer pour avoir des activités d'occupation des patients améliorés.

Activité 16 : Organisation d'une retraite spirituelle

Au cours de l'année 2023, une retraite spirituelle a été organisée par le centre dans le but de couvrir la dimension existentielle pour les patients. C'était une retraite de 5 jours pour 10 patients améliorés accompagnés par deux psychologues du centre. Le thème général de la retraite était celui-ci : « **N'ayez pas peur, j'ai vaincu le monde** »



La retraite a eu lieu au Sanctuaire de MUYAGA en province CANKUZO (Diocèse de Ruyigi) à partir du 25 Septembre jusqu'au 29 Septembre 2023.

Les objectifs de la retraite étaient : aider les bénéficiaires de vivre bien le sevrage des drogues, être libéré de l'esprit des drogues pour les dépendants aux drogues et être libérés des blessures intérieures, sources de traumatismes psychologiques pour ceux qui avaient des pathologies mentales. Bien évidemment, le principal objectif était de les faire connaître Dieu.



Activité 17 : Organisation des émissions radios

Au cours de l'année 2023, **6 émissions** radios ont été faite :

La **1^{ère} séance** s'est tenue en date du 11 Mai 2023, à la Radio Colombe. Dans cette émission étaient présents un psychologue et un médecin du centre. Le thème du jour était « ***l'état de stress post traumatique*** ».



La 2^{ème} émission a été effectuée à la radio BONESHA FM en date du 4 Août 2023. Les animateurs étaient un psychologue du centre et un infirmier sur le thème « **Lutte contre la discrimination et l'indexation des malades mentaux et des usagers de drogue** ». L'objectif de l'émission était de sensibiliser la population de ne pas stigmatiser les toxicomanes et les personnes atteintes de troubles mentaux, afin de prévenir les rechutes



La 3^{ème} émission a eu lieu en date du 31Août 2023. Cette dernière a été animée par un médecin du centre et un psychologue à la Radio MARIA BURUNDI. Le thème du jour était « **Le rôle des parents dans la prise en charge et la prévention de la toxicomanie** ». L'objectif de l'émission était de sensibiliser la population sur les causes de la toxicomanie afin de prévenir cette dernière et éduquer les parents comment accompagner étape par étape les usagers des drogues à sortir de la toxicomanie.



La 4^{ème} émission était une émission radiographique en débat :

Elle a été effectuée à la Radio CULTURE sous forme de débat en date du 14 Septembre 2023 sous le thème de « **Santé mentale et les problèmes y relatifs** ». Les animateurs étaient le Représentant Légal d'A.LU.MA-Burundi, le Coordonnateur de THARS, le médecin et un psychologue du centre d'accompagnement Psycho-Social pour le volet communautaire et un représentant du CNPK pour le volet clinique.



L'objectif de l'émission était de sensibiliser la population burundaise sur : les problèmes liés à la santé mentale et la consommation des substances psychoactives, la prévention de la consommation des substances psychoactives et pouvoir orienter/accompagner les patients à la recherche des soins, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes ayant des troubles mentaux et des usagers des drogues.

La 5^{ème} émission a été effectuée au mois de Novembre 2023, sur la Radio COLOMBE FM. Elle a été animée par un psychologue et une infirmière du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise. Le thème était : **"Le rôle de la communauté en général et la famille en particulier dans l'accompagnement des malades mentaux"**.

L'objectif de l'émission était de faire connaître à la population ce que c'est l'accompagnement psychosocial des malades mentaux, son importance

et le rôle de la communauté en général et la famille en particulier dans la prise en charge des malades mentaux.



La 6^{ème} émission était une émission radiographique en débat. Elle a été effectuée le 29 décembre 2023 à la radio INDUNDI culture sous le thème « **les méfaits liés à la consommation de drogues** ». Elle a été animée par le représentant légal d'A.LU.MA-Burundi, un médecin et un psychologue du Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise. L'objectif de l'émission était de réitérer la sensibilisation sur les méfaits des drogues sur la santé mentale et la vie communautaire.



Activité 18 : Organisation des spots publicitaires

Pendant cette année 2023, des séances de production et de diffusion des spots publicitaires ont été effectuées. L'objectif de ces spots publicitaires était de sensibiliser la population burundaise en général et celle de la ville de Bujumbura en particulier.

Au cours de cette année **8 séances** de production et de diffusion ont été effectuées dont **2 séances** de production et **6 séances** de diffusion :

Deux séances de production :

- La **1^{ère}** séance de production d'un spot publicitaire a eu lieu le 31 Mai 2023 sur le thème intitulé « **Etat de stress post traumatique** ». Le thème et les idées du spot ont été produits par les psychologues du centre et la mise en scène et enregistrement par « l'agence UMURANZI ».

- La **2^{ème}** séance de production d'un spot publicitaire a eu lieu le 29 Décembre 2023 sur le thème intitulé « **les méfaits liés à la consommation de drogues** ». Le thème et les idées du spot ont été produits par les psychologues du centre et la mise en scène et enregistrement par « l'agence UMURANZI ».

Six séances de diffusion :

- La **1^{ère}** séance de diffusion d'un spot publicitaire a eu lieu du 01 au 03 Août 2023 sur la Radio ISANGANIRO sur le thème intitulé « **l'importance de la bonne santé mentale** ». Le spot a été diffusé pendant 3 jours à une fréquence de 2 fois par jour.
- La **2^{ème}** séance de diffusion d'un spot publicitaire a eu lieu du 01 au 03 Août 2023 sur la Radio Maria sur le thème intitulé « **l'importance de la bonne santé mentale** ». Le spot a été diffusé pendant 3 jours à une fréquence de 2 fois par jour.
- Les **3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}** séances de diffusion des spots publicitaires ont eu lieu du 30 Septembre au 07 Octobre 2023 sur la Radio Ejo

HEZA FM sur le thème intitulé « **la lutte contre la discrimination et stigmatisation des malades mentaux et des consommateurs des drogues** ». Le spot a été diffusé pendant 8 jours à une fréquence de 2 fois par jour.

Activité 19 : Organisation des cafés de presse

Au cours de cette année 2023, **2** cafés de presse ont été organisés :

Le premier a eu lieu en date du 29 Juin 2023 sous le thème « **Trouble histrionique** ». Les participants étaient au nombre de 10 journalistes issus de différentes radios et journaux de Bujumbura. Cette activité a débuté par le discours du Représentant Légal d'A.LU.MA-Burundi. Les animateurs étaient le médecin et deux psychologues du Centre.

L'objectif était de sensibiliser la population burundaise via les médias sur l'existence du trouble histrionique, les causes, les symptômes et les méfaits du trouble histrionique, et surtout faire connaître que le trouble histrionique peut amener le sujet dans la maladie mentale grave quand elle n'est pas traitée à temps.

Comme résultat, certains journalistes ont diffusé une partie de la sensibilisation dans les journaux écrits, radios et télévisions



Le deuxième café de presse a eu lieu en date du 6 décembre 2023 sous le thème de « *L'importance de l'accompagnement psychosocial* ».



Activité 20 : Organisation des activités génératrices de revenus

Au cours de cette année, pendant le mois de Juillet 2023, une activité génératrice de revenus a été organisée. L'activité avait pour objectif d'occuper utilement les patients améliorés et les former pour savoir le métier de vannerie qui pourrait être utile dans l'avenir.

**Activité 21 : Faire des réinsertions familiales et sociales**

Pendant cette année 2023, au cours du mois de Septembre 2023, une patiente âgée d'environ 29 ans a été réinsérée dans sa famille sise dans la commune MUSIGATI, zone MUYEBE de la province BUBANZA.

Elle errait dans la rue dans la ville de Bujumbura, et une personne sensibilisée sur la santé mentale a éprouvé de la compassion et l'a amenée au Centre Saint François d'Assise. Elle a été hébergée au Centre et a été suivie par le personnel du Centre. Sachant qu'elle avait une amnésie, son interrogatoire était difficile pour bien diagnostiquer sa pathologie. Par après, le médecin a diagnostiqué un trouble schizoaffectif et a reçu un traitement.

C'est après 9 mois qu'elle a reçu une amélioration et le Centre a trouvé ses origines par des enquêtes, d'où elle a été accompagnée dans sa famille à MUYEBE. Elle a été bien accueillie par la famille et par l'entourage.



Activité 22 : Echange avec les partenaires sur le travail dans le domaine de santé mentale et le soutien psychosocial

Pendant cette année 2023, **Cinq** réunions en ligne avec les partenaires de MISEREOR ont été effectuées par vidéoconférence afin de partager l'expérience par ceux qui sont financés par MISEREOR basés au Burundi, au Tchad, à Goma, à Bukavu.

La première réunion a été faite le 01/6/2023 : Les points à l'ordre du jour étaient la présentation de la prise en charge psychosociale des personnes qui présentent des troubles mentaux. Cette présentation a été faite par l'équipe du Tchad.



La deuxième réunion a été faite en date du 07/9/2023 : Les points du jour étaient la séance d'analyse des besoins et introduction sur la résilience. Cette présentation a été faite par Dr. Simone Lindorfer.

Les objectifs étaient de : Comprendre les besoins des partenaires par rapport à la résilience, comprendre ce que c'est la résilience et comment utiliser le concept pour un renforcement de la gestion du stress et des situations traumatisantes, comprendre comment soutenir les clients et les personnes vulnérables dans l'appui psychosocial et le counseling individuel

La troisième réunion a été effectuée en date du 05/10/2023 : Les points du jour étaient les objectifs de la formation sur la résilience personnelle : comprendre le chemin vers la résilience, comprendre les facteurs de protection pour la résilience, comprendre comment on peut s'entraîner pour renforcer la résilience.

Dr Simone Lindorfer est revenu sur les facteurs qui peuvent nous aider à devenir résilient, et ce que nous pouvons faire pour nous entraîner :

- Nourrir l'espoir.
- Accepter soi-même
- Accepter la situation telle qu'elle est
- Se mettre des objectifs réalisables et les suivre en étapes
- Prendre soin de soi-même
- Se connecter avec les valeurs et avec la foi.

Après la présentation de ces facteurs, Dr Simone Lindorfer a donné la définition de la résilience : « Re-silere » (en latin : « rebondir »), le sens original **vient de la technique/ de l'ingénierie** et veut dire : un matériel qui est **capable de rebondir** après être déformé ou mis sous pression. Traduit dans la langue psychologique : Résilience est **le processus de s'adapter en face de l'adversité**, du trauma, de la tragédie, des menaces et d'autres sources de stress extrême.



La quatrième réunion a été effectuée en date du 09/11/2023 : Le point du jour était la compréhension de comment renforcer la résilience dans le contexte psychosocial. L'animatrice Dr Simone Lindorfer a expliqué qu'au lieu de se contenter sur les problèmes du patient dans les entretiens, il faut se focaliser sur les facteurs de la résilience tout en demandant ses ressources à savoir :

- Les ressources cognitives (intelligence, créativité) □ Les ressources sociales (famille, amis, collègues).
- Les ressources économiques (formation, éducation). □ Les ressources physiques (santé, forces physiques).
- Les ressources spirituelle (foi, pratique religieuse, espoir...).

Dr Simone Lindorfer a insisté sur comment aider le patient à découvrir les facteurs de résilience, comment les utiliser et comment s'accepter soi-même. Les ressources émotionnelles : capacité de sentir la joie, humeur, savoir des stratégies émotionnelles de coping.



La cinquième réunion a été effectuée en date du 13/12/2023 : Le point du jour était la résilience communautaire. Dr Simone a donné des points sur lesquels il faut renforcer la résilience communautaire tels que :

- La sagesse locale/des gens.
- Les réseaux communautaires et relation en communauté.
- Renforcer la communication.
- Renforcer la gouvernance et leadership connu. □ Préparation aux catastrophes.

Elle a donné les stratégies(idées) pour le renforcement de la résilience communautaire :

- Avoir des journées communautaires ensemble (festivals culturels ; exhibition des arts).
- Pratique des activités culturelles.
- Activités liées aux idées de la résilience (dessin pour un futur positif ; des slams ; poésie).
- Réaliser des jeux de rôle interactif (exemple : conflit familial, alcool)

Activité 23 : Formation sur le PSEAH (Prevention of Sexual Exploitation Abuse and Harcelement)

Au cours de cette année 2023, une formation sur le PSEAH (Prevention of Sexual Exploitation Abuse and Harcelement) a été effectuée en date du 24/10/2023, animée par KANEZA Gloria, chargée de communication au sein de la DDC (Direction du Développement de la Coopération) au Burundi et point focal sur le PSEAH (Prevention of Sexual Exploitation Abuse and Harcelement) au sein de la coopération suisse. Cette formation avait comme objectif de comprendre ce que c'est le PSEAH (Prevention of Sexual Exploitation Abuse and Harcelement) et voir comment ne pas utiliser le pouvoir pour exploiter les subalternes.



Activité 24 : Visite d'un Représentant de MISEREOR

Au cours de l'année 2023, en date du 14 Mars 2023, Mr Peter Meiwald, un représentant de MISEREOR chargée des missions en Afrique a effectué une visite au Centre. L'objectif de la visite était de voir l'état d'avancement des activités liées à l'amélioration de la santé mentale et le soutien psychosocial. Comme résultat, il était intéressé de voir les services du Centre et leur fonctionnement, le personnel ainsi que les patients qui visitent le Centre.



□ LES RESULTANTS ATTEINTS

Au cours de cette année de 2023, 510 patients ont été accueillis dont 103 toxicomanes et 407 patients qui avaient des problèmes psychologiques autres que la toxicomanie.

Sur 103 toxicomanes, 57 patients ont suivi les recommandations données soit un taux de 55,3 % et 41 patients sont parvenus à se réinsérer socialement soit un taux de 39,8 %.

Sur 407 patients qui présentaient d'autres problèmes, 360 patients ont suivi les recommandations données soit un taux de 88,4 % et 361 patients sont parvenus à être réinsérés socialement soit un taux de 88,7 %.

Bref, au total sur 510 patients accueillis pendant ce trimestre, 402 patients ont été réinsérés socialement soit un pourcentage de 78,8 % et 417 patients ont suivi les recommandations données soit un pourcentage de 81,8 %.

□ LES LEÇONS APPRISSES

- Il y a eu un défi de maintenir la stabilité pour les patients toxicomanes en état de manque dans le processus de suivi et accompagnement d'où la nécessité d'un d'hébergement pour les toxicomanes,
- Certains patients qui visitent le centre sont pauvres et ont des problèmes de faim ce qui handicape les séances d'écoute,
- La plupart des patients sont des désœuvrés, ce qui handicape la réinsertion sociale,
- Découragement des parents dont les enfants ne veulent pas arrêter les drogues.

RECOMMANDATIONS

- Hébergement des patients pour surveiller leur évolution en hospitalisation.
- Disponibilité des médicaments pour les patients toxicomanes en état de manque.
- Création des activités pour faciliter l'encadrement des consommateurs des drogues afin de les aider à oublier les milieux d'influence. (Exemple: les jeux, cyber, ...)
- Création des activités génératrices de revenus pour les patients car la plupart d'entre eux sont désœuvrés.

CONCLUSION

Le Centre d'Accompagnement Psycho-social Saint François d'Assise se réjouit des résultats atteints malgré les difficultés rencontrées pendant cette année de 2023. Nous nous félicitons que beaucoup de patients qui ont consulté le Centre ont eu un soulagement dans leurs difficultés et une amélioration de leur état de santé mentale, et certains parents des patients ou membres des familles des patients se sont réjouis de l'accompagnement offert par le Centre d'Accompagnement Psychosocial Saint François d'Assise.

Il y a eu le respect des recommandations données au cours des thérapies, l'amélioration de l'état de santé des patients (propreté, reprise du poids, normalisation de la tension artérielle...), la réinsertion sociale qui a permis la reconstruction des relations sociales en général et familiales en particulier, des relations qui étaient perturbées ainsi que la réduction de marginalisation et d'indexation.

II.2 : Projet NI ABACU (SSM-SSB) Intégration des soins de santé mentale dans le système de santé au Burundi.

II.2.1. Principaux résultats obtenus et performance relative à la mise en œuvre du projet/programme.

Au cours de cette année 2023 (de janvier à décembre), Suite aux sensibilisations communautaires, les Educations Pour la Santé, les sensibilisations via les médias et les ateliers de sensibilisation sur la santé mentale faites par les psychologues et les Assistants Psychosociaux (APS) d'A.LU.MA-Burundi en Mairie de Bujumbura, le processus de la mise en place du programme d'intégration des soins de santé mentale dans le système de santé au Burundi continue. Certaines personnes de la Mairie de Bujumbura continuent à être sensibles aux objectifs de notre programme et consultent nos bureaux d'écoutes. Parmi les cas écoutés, certains sont clôturés avec succès et d'autres sont améliorés et reprennent leurs activités quotidiennes. Actuellement, dans l'accompagnement des patients, il y a la collaboration entre les acteurs du programme NI ABACU et ceux de quelques structures sanitaires et administratives, et continuent à nous référer des cas qui ont besoin d'une prise en charge psychosociale.

De plus, le volet clinique a collaboré avec le volet communautaire dans les activités de coaching du personnel soignant formé en santé mentale pour la mise en pratique adéquate de l'intégration des soins de santé dans le système de santé primaire. Le nombre des personnes conscientisées sur les problèmes psychosociaux augmente. Les institutions comme les églises et les écoles commencent à prendre part la prise en charge psychosociale des malades mentaux et autres problèmes psychosociaux. Au cours du 1^{er} semestre, une école à régime d'internat conscientisée sur les problèmes de la santé mentale a saisi les psychologues d'A.LU.MA-Burundi pour un accompagnement psychosocial de certains de ses élèves présentant des troubles.

La mobilisation de la population pour le coaching des soignants organisé par le Centre Neuropsychiatrique de Kamenge (CNPK) a augmenté la visibilité et a révélé la nécessité, l'importance du programme NI ABACU dans la communauté.

II.2.2. Principales implications de pilotage pour la période d'intervention

Au cours de l'année 2023, les activités de sensibilisation de la population à la non-discrimination et stigmatisation des malades mentaux ont été réalisées. Grâce à cela, les personnes commencent à être conscientes des maladies mentales, des méfaits de l'usage des substances psychoactives, des problèmes psychosociaux et de l'épilepsie, une maladie souvent confondue à la maladie mentale. Cela se justifie par les personnes qui recherchent les soins dans différentes structures sanitaires. Cette année, on a également observé l'afflux des patients dans des structures sanitaires lors des coachings organisés par la CNPK, et ce grâce à la mobilisation réalisée par A.LU.MA-Burundi.

De plus, des séances de renforcement des capacités des intervenants en santé mentale ont été faites pour une bonne prise en charge des personnes qui se confient au Centre Saint François d'Assise d'A.LU.MA-Burundi et dans les bureaux d'écoute.

II.2.3.Brève description du projet/programme et de sa stratégie d'intervention

Le projet « NI ABACU » permet le meilleur accès de la population aux soins de santé mentale et vise la réduction de la stigmatisation et la discrimination des malades mentaux.

Le présent projet est entrain de promouvoir la santé mentale et le bien-être psychosocial de la population de la zone d'intervention.

Dans ce projet, A.LU.MA-Burundi intervient dans les trois communes et treize zones de la Mairie de Bujumbura pour sensibiliser et conscientiser toutes les couches de la communauté sur les pratiques discriminatoires, la stigmatisation et la culture sexo-spécifique, ainsi que la communication non violente. A.LU.MA-Burundi fait aussi les sensibilisations pour conscientiser la population sur les problèmes de santé mentale et recherche des soins.

Tout cela est fait par et pour la communauté à travers la facilitation des Assistants Psychosociaux (APS) et les agents de santé communautaire (ASC) appuyés par les psychologues mobilisateurs.

Les APS sont au nombre de 13 dont 6 femmes et 7 hommes, soit un ou une par zone. Les ASC formés sont deux par quartier et les psychologues mobilisateurs sont six dont trois femmes et trois hommes, deux par commune.

La prise en charge médicale et psychosociale dans la communauté est soit individuelle, soit familiale ou collective.

II.2.4. Analyse des parties prenantes (participants)

Dans la mise en œuvre du programme NI ABACU :

1. Les titulaires des centres de santé continuent à faciliter et aider les APS et les psychologues mobilisateurs dans les séances de l'éducation pour la santé. Ils orientent les patients pour la prise en charge psychosociale et médicale selon les cas.
2. Les Techniciens de promotion pour la santé (TPS) et les Agents de santé communautaire, après les formations dont ils ont bénéficié, préparent des thèmes parlant de la santé mentale et les enseignent lors des séances de l'éducation pour la santé. Quelques fois, ils invitent les psychologues mobilisateurs dans leurs réunions mensuelles de santé qui réunissent les Agents de santé communautaire au niveau zonal.
3. Les médecins chefs de districts facilitent les activités des psychologues en autorisant leurs employés de participer dans les ateliers organisés par le Projet NI ABACU.
4. Les administrateurs locaux accordent la permission aux psychologues mobilisateurs de mener les activités dans la communauté.
5. Les leaders religieux ont accordé la permission de sensibiliser leurs fidèles pour qu'ils soient sensibles aux problèmes de la maladie mentale et aux pratiques de discrimination et stigmatisation.
6. Les Directeurs de écoles secondaires et les encadreurs des clubs de santé ont été sensibilisés et formés en santé mentale, afin qu'ils puissent sensibiliser à leur tour les collègues et les élèves ; en plus certains, certains directeurs accordent les permissions aux psychologues mobilisateurs de sensibiliser les élèves et leurs collègues.

7. Les leaders du corps judiciaire ont été sensibilisés en santé mentale et ont accordé des permissions pour sensibiliser les médiateurs communautaires (ABAHUZA) qui à leur tour font des sensibilisations dans les quartiers aux comparants en santé mentale avant de siéger.
8. Le Directeur du PNLMCNT et un représentant de l’OMS ont participé dans la réalisation d’un plateau télévisé portant sur le programme NI ABACU. Ils ont apprécié les efforts menés dans ce programme par les intervenants

II.2.5. Développements dans le contexte (Analyse des risques et opportunités sur le plan politique)

Le projet s’inscrit dans la volonté du gouvernement et il est soutenu par ce dernier :

- ❖ Il y a collaboration entre le PNLMCNT, le CNPK, et les partenaires en consortium du programme NI ABACU ;
- ❖ Les responsables de certaines institutions facilitent les sensibilisations au sein de leurs institutions ;
- ❖ Les psychologues mobilisateurs s’adaptent aux quelques risques et contraintes qu’ils rencontrent dans la réalisation de leurs activités dans la communauté, comme la pénurie du carburant, la situation de quelques personnes qui ne comprennent pas pourquoi il est nécessaire de parler de la santé mentale.
- ❖ La population qui pense toujours que la cause majeure de la maladie mentale serait l’ensorcellement et la possession par les esprits suite aux enseignements de leurs leaders, et c’est pourquoi certains malades mentaux vont dans les églises, ce qui handicape le travail de prise en charge et de sensibilisation.

II.2.6. Effets de la stratégie de coopération au niveau du pays

- ❖ Mobilisation et disponibilité des fonds pour les activités ;
- ❖ Changement de mentalité, des habitudes de la population ;
- ❖ Réhabilitation et réinsertion de certaines personnes ayant des problèmes psychosociaux et/ou de maladie mentale ; □ Renforcement des capacités des intervenants.

- ❖ Sensibilisation des intervenants sur l'intégration genre dans ses programmes, et ce dans le but du changement des normes sociales.

Chapitre 2. Effets¹obtenus dans la réalisation des activités en 2023

Ce chapitre rend compte des activités qui ont été réalisées au cours du trimestre. Comment cela fait-il avancer le programme ? *[Vous pouvez aussi inclure les développements non planifiés/effets non voulus, qu'ils soient positifs ou négatifs et leur incidence sur le programme et les plans de travail.]*

RENDEMENT (Outcome) 2 : Réduire la discrimination des personnes atteintes de maladies mentales, dont les traumatisés des crises sociales.

Résultat Int 3 (Output). : La communauté est consciente des problèmes de santé mentale et recherche les soins.

Activités :	Progrès dans l'exécution de l'activité / Niveau de réalisation des sous-activités :	Commentaires (Explication de l'écart / explication des changements dans l'activité / explication pourquoi cette activité est à ce niveau etc.)

¹ Les effets (outcomes) sont les changements obtenus ou susceptible d'être obtenus à court et/ou à moyen terme par rapport au cadre logique ou à un cadre des résultats équivalent. Le rapport de progrès doit donner des informations sur les changements à la fois au niveau de la population et de l'organisation/institution (changements comportementaux y compris).

<p>Ecoute et prise en charge des personnes traumatisées</p>	<p>. Suite aux sensibilisations , 510 cas ayant des problèmes psychosociaux et malades mentaux dont 247 hommes et 263 femmes ont été accueillis au siège de l'association A.LU.MA-Burundi et aux bureaux d'écoute dans les structures sanitaires pour une prise en charge médicale et psychosociale. Ils ont eu des psychothérapies et écoute active qui a été faite par les psychologues en collaboration avec les APS. Différentes approches ont été utilisées. Parmi ces personnes accueillies au cours de l'année 2023, 14 patients ont été visités dont 8 femmes et 6 hommes dans le processus de prise en charge.</p>	<p>C'est une activité continue pour les psychologues et les APS d'accompagner les personnes en détresse psychologique</p>
<p>Ateliers de sensibilisation formation du le programme NI ABACU sur la santé mentale en général, les substances psychoactives, à l'endroit des directeurs des écoles secondaires et animateurs clubs santé, le corps judiciaire, les médiateurs communautaires (ABAHUZA), les journalistes, les titulaires et les infirmiers</p>	<p>Au cours de l'année 2023, 313 participants dont 159 hommes et 154 femmes ont bénéficié des ateliers de sensibilisation sur la santé mentale, sur le trauma, l'épilepsie et les méfaits des substances psychoactives, ainsi que sur l'intégration du genre dans le programme NI ABACU</p>	<p>-On a sensibilisé un Directeur et un encadreur seulement des écoles secondaires qui ont des clubs santé. En deuxième lieu, on a organisé une sensibilisation en milieu scolaire. - On a également organisé un atelier de sensibilisation une deuxième fois à l'endroit des titulaires et des infirmiers des CDS, en remplacement de celui des leaders locaux, afin qu'ils connaissent davantage la santé mentale, l'accueil, la détection des cas, et ainsi faciliter l'intégration</p>

<p>des CDS. Le personnel des CDS ou A.LU.MA-Burundi dispose des bureaux d'écoute et de sensibilisation sur l'Approche psychosociale communautaire. Dans le même cadre, un atelier</p>		<p>des soins de santé mentale dans le système de santé du Burundi. -On a aussi renforcé le personnel des CDS où A.LU.MA-Burundi a des bureaux d'écoute, sur les thèmes suivants :accueil</p>
<p>de conscientisation sur les blessures de la vie a été organisé.</p>		<p>des patients, la détection des cas en détresse psychologique, l'orientation des cas, et ce pour une bonne collaboration.</p>
<p>Organiser des séances d'accompagnement, de coaching et de suivi à l'endroit des APS sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -rappel sur les violences basées sur le genre et leur prise en charge -rappel sur l'écoute <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes psychosociaux et gestion des stress liés aux problèmes psychosociaux 	<p>3 séances de renforcement des capacités et de coaching à l'endroit des APS ont été organisées au cours des 1^{er}, 3^{ème}, et 4^{ème} trimestre, et ce dans le but d'améliorer leur qualité de travail sur terrain et renforcer une meilleure collaboration avec les parties prenantes.</p>	<p>C'est une activité continue à l'endroit des APS dans chaque trimestre sauf au deuxième trimestre de 2023 suite au retard de décaissement des fonds.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Rappel sur les techniques de sensibilisation communautaire - Le deuil et le suicide - L'évaluation des activités sur terrain 		
--	--	--

RENDEMENT (Outcome) 2: Réduire la discrimination et stigmatisation des malades mentaux dans la communauté

Résultat Int 4 (Output). La communauté est sensibilisée sur les pratiques discriminatoires, la stigmatisation et la culture sexo spécifique et la communication non violente.

Activités :	Progrès dans l'exécution de l'activité / Niveau de réalisation des sousactivités :	Commentaires (Explication de l'écart / explication des changements dans l'activité / explication pourquoi cette activité est à ce niveau etc.)

<p>Organiser des séances de sensibilisation communautaires sur la non-discrimination et la non-stigmatisation des personnes malades et/ou traumatisées psychologiquement par les Psychologues et les APS.</p>	<p>Plusieurs groupes de personnes ont été sensibilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la communauté diverse -les chrétiens des différentes églises -les élèves des écoles secondaires et les étudiants <p>Ainsi, 79 019 personnes dont 38 196 hommes et 40 823 femmes ont été sensibilisés à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les affichettes sur lesquelles figure le message sur la santé mentale -les spots publicitaires, les émissions radios et plateau télévisé, publi-reportage -Education pour la santé dans les structures sanitaires -Emissions radios. <p>Et diffusion de vidéo de sensibilisation communautaire à travers les réseaux sociaux (YouTube, Facebook).</p>	<p>La population et le public sont sensibilisés sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des malades mentaux et les traumatisés</p>
<p>Sous-activités :</p>	<p>Progrès dans l'exécution de l'activité/Niveau de réalisation des sous-activités</p>	<p>Commentaires</p>
<p>Participation aux formations, renforcement des capacités organisées par les partenaires du programme.</p>	<p>Les six psychologues du projet NI ABACU continuent d'être renforcés par les partenaires du programme. On cite notamment la formation des psychologues sur l'EMDR</p>	<p>Les psychologues de terrain ainsi que la coordinatrice des activités participent régulièrement aux différents Séminaires de formation et aux réunions organisées par les partenaires d'A.LU.MA-Burundi.</p>

<p>Participation dans la célébration de la journée internationale de la santé mentale</p>	<p>En date du 31 Octobre 2023 a été célébrée la journée internationale de la santé mentale qui s'est déroulée en Province Rumonge, une journée organisée par le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. Tous les acteurs de la santé mentale étaient invités et les représentations administratives ont prononcé des discours parlant de la santé mentale.</p>	<p>La journée internationale de la santé mentale a été célébrée et la population a été sensibilisée sur la santé mentale.</p>
--	---	---

2.2 2.2 Résultats inattendus

- **Le personnel des CDS** qui se confie aux psychologues pour une prise en charge psychologique. □ Les structures qui sollicitent la sensibilisation du personnel sur la santé mentale
- Un nombre élevé des personnes qui souffrent de l'épilepsie qui consultent le Centre Saint François d'Assise pour la prise en charge
- Après la sensibilisation des journalistes, ces derniers ont invité les psychologues pour réaliser des émissions non payantes sur la santé mentale.
- Le Directeur du PNILMCNT et un représentant de l'OMS ont participé dans la production d'un plateau télévisé
- Les titulaires des CDS continuent à donner gratuitement des bureaux d'écoute ;
- La population rencontrée au niveau des Centres de santé accepte facilement la prise des photos contrairement dans la communauté ;
- Les représentants des médiateurs communautaires font des sensibilisations sur la santé mentale sur terrain, après avoir participé dans un atelier de sensibilisation organisée à leur intention.

Bilan des résultats (outcomestatements) en matière de genre et de gouvernance

Au cours de cette année 2023, on constate qu'il y a plus d'hommes que des femmes sensibilisées. Les femmes participent beaucoup plus dans les séances d'Education Pour la Santé que les hommes. En rapport avec les activités du budget sensible au genre, il a été constaté que le sexe masculin, surtout les jeunes adolescents sont plus exposés à la consommation des substances psychoactives que le sexe féminin. Les agents de santé communautaires de sexe féminin interviennent beaucoup dans la sensibilisation communautaire par rapport aux ASC hommes. Aussi la majorité des cas accueillis en matière de santé mentale sont des femmes dans tous les bureaux d'écoute répartis en Mairie de Bujumbura.

Les autorités administratives à la base et les représentants des médiateurs communautaires autorisent et participent dans les sensibilisations au niveau des quartiers.

2.3 Témoignages et/ou autres illustrations de résultats principaux et effets obtenus

Témoignage1 : Un traitement qui rajeunit une personne

Elle est une vieille dame veuve de 84 ans. Elle était bien entourée et ne manquait rien. Quand elle a consulté notre Centre, elle avait des problèmes somatiques tels que des maux de tête violents, des troubles du sommeil, des maux de ventre, sensation des hallucinations auditives. Elle avait des cauchemars pendant le moindre sommeil.

Elle avait fréquenté plusieurs hôpitaux dans la Mairie de Bujumbura mais sans succès.

Elle a été accompagnée par sa fille qui connaît A.LU.MA-Burundi et ses interventions louables en santé mentale. La première séance avec elle a été vraiment productive, symptômes ont disparus, notamment les cauchemars, les troubles du sommeil et les maux de tête violents.

*Après la prise en charge, actuellement la femme est totalement guérie, et même sa famille le témoigne en disant : « **Mama wacu naho ashaje yasubiriye kuba inkumi kuva aho mutanguriye kumuvura** » qui signifie : « **Malgré sa vieillesse, notre maman est devenue jeune depuis qu'elle a commencé à avoir votre traitement.**» Elle est retournée chez elle à l'intérieur du pays et continue à vaquer normalement à ses activités de la vie quotidienne. Elle a pris la décision d'éviter les bagarres avec ses belles-filles pour éviter les blessures des relations, sources des blessures des cœurs qui peuvent provoquer la perturbation de sa santé mentale. Elle va augmenter la participation aux activités collective et la prière. Elle dit : « je suis vieille, bientôt je quitterai la terre. Je veux quitter la terre étant en bonne relation avec le monde et mon Dieu. »*

Témoignage 2 : Retour et vivre dans une place calme

« K.E est un jeune garçon de 28 ans au moment de la prise en charge. Il a bien grandi dans sa famille élargie. En 2015, lors de la crise sociopolitique surtout à Bujumbura, il étudiait à l'université en 2^{eme} bac. Alors qu'il rentrait à la maison, il a été arrêté par la police avec ses amis et été conduit injustement en prison. Il y a mené une vie très misérable et très malheureuse. C'est là-bas en prison où il apprit à consommer de tabac et du cannabis pour en fait pouvoir surmonter le stress, dit-

il. A la sortie de la prison deux ans après, j'ai continué la consommation et ma famille ne pouvait pas supporter mes comportements car non seulement que j'ai été agressif, aussi je volais n'importe quoi de la famille qui est à ma route.

J'ai retourné à l'université mais sans succès et j'ai dû abandonner car plus de temps était réservé aux substances psychoactives. Disons plus ou moins 20 pièces de tabac et 12 boules de cannabis par jour. Par conséquent, il a été refoulé de la famille qui ne pouvait pas le supporter, perte de confiance en famille et dans une institution qui le payait de l'argent. Il a décidé de venir au centre pour une prise en charge après avoir participé dans une séance de sensibilisation organisée dans son quartier sur le thème qui parle des substances psychoactives. Après avoir reçu plusieurs séances de psychothérapie, les résultats sont satisfaisants à savoir l'abandon total de consommer les substances psychoactives, retour en famille et la réinsertion à l'université. »

Chapitre 3. Progrès liés aux résultats à courte terme (extrants)

<p>La communauté est consciente des problèmes de santé mentale et recherche les soins</p>	<p>6 psychologues cliniciens, assistés par 13 assistants psychosociaux continuent à accompagner les populations nécessiteuses, consommateurs des substances psychoactives, atteintes des maladies mentales, victimes des traumatismes et violences de différentes catégories.</p> <p>31 directeurs des écoles secondaires et animateurs des clubs santé ont été sensibilisés et sont conscients des problèmes liés à la consommation des substances psycho actives. 30 journalistes en santé ont été sensibilisés sur le projet NI « ABACU » et en santé mentale. Les psychologues ont vu ensemble la nécessité de leur collaboration dans la mise en œuvre du programme. 32 participants à l'APC, 41 Membres du corps judiciaire, 46 médiateurs communautaires (ABAHUZA), 26 agents de santé communautaire dont 18 femmes et 8 hommes, 86 infirmiers dont 29 hommes et 57 femmes des CDS où A.LU.MA-Burundi a des bureaux d'écoute. Au total, 313 personnes dont 154 hommes et 159 femmes ont été touchées par les ateliers de sensibilisation en vue de susciter leur prise de conscience sur les causes et conséquences des maladies mentales, afin qu'ils puissent aussi contribuer dans la mise en œuvre du programme au niveau communautaire et dans les structures sanitaires. Ils ont commencé à orienter les gens au Centre Saint François d'Assise et aux bureaux d'écoute, afin qu'ils puissent recevoir l'accompagnement nécessaire. Toutes ces personnes ont été sensibilisées sur les causes et conséquences des maladies mentales, les méfaits des substances psychoactives, l'épilepsie, leur prise en charge, ainsi que la lutte contre la discrimination et stigmatisation faites à l'endroit des malades</p>
---	---

	<p>mentaux. 510 cas dont 263 femmes et 247 hommes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique dans le Centre Saint François d'Assise de l'association A.LU.MABurundi et aux bureaux d'écoute.</p>
--	---

Extrants et performance selon le plan d'action annuel 2021

EXTRANTS	PROGRÈS VERS CE RESULTAT
<p>Extrant 2.3 : La discrimination des personnes atteintes de maladies mentales, dont les traumatisés, est réduite</p>	
<p>Extrant 2.4. : La discrimination des personnes atteintes des maladies mentales, dont les traumatisés, est réduite.</p>	
<p>La communauté est sensibilisée sur les pratiques discriminatoires, la stigmatisation et la culture sexospécifique et la communication non violente</p>	<p>Plus de 79 019 personnes dont 38 196 hommes et 40 823 femmes ont été sensibilisées sur le projet NI ABACU et santé mentale en générale, la carence affective, les substances psychoactives, les violences basées sur le genre, la considération du genre pour une meilleure prise en charge des traumatisés, la non-discrimination et stigmatisation des malades mentaux et le traumatisme, afin qu'ils soient conscients de ces derniers et qu'ils recherchent les soins. Des sensibilisations à travers les canaux de communication, émissions radios, les affiches, plateau télévisé, publi-reportage, les réseaux sociaux (You tube / facebook) .</p>

3.2. Contraintes dans la mise en œuvre *et stratégies d'atténuation*

3.2.1. Contexte

	Contraintes/Défis rencontrés	Stratégie(s) d'atténuation /moyens mobilisés pour y remédier
1	Difficultés de travail sur terrain par insuffisance de moyens de déplacement surtout dans les endroits éloignés des passages de bus	Les psychologues font recours aux bus ou marchent à pied si les bus n'arrivent pas au point de destination, car un seul véhicule du projet NI ABACU pour les six psychologues mobilisateurs dans les trois communes ne suffit pas.
3	Manque d'ordinateurs, ce qui handicape le travail des psychologues dans certaines activités qui nécessitent l'usage des machines comme l'élaboration ou adaptations des modules	Les psychologues conçoivent tous les documents saisis quand ils sont au Centre Saint François d'Assise d'A.LU.MA-Burundi avec des ordinateurs en vieillissement, alors que des fois on a besoin de travailler avec machine même en dehors du Centre Saint François d'Assise (par exemple au bureau d'écoute)
4	La population donne plus d'importance à l'assistance matérielle que psychologique, d'où quelques-uns sont désintéressés lors de nos séances de sensibilisation, car ils ont toujours une spéculation matérielle.	Les psychologues ont intensifié les séances de sensibilisation sur le rôle du psychologue ainsi que l'importance d'une bonne santé mentale afin de leur permettre de comprendre que c'est la bonne santé mentale qui permet le bien-être, l'épanouissement personnel et les capacités d'agir de l'individu dans ses rôles sociaux .
5	La pénurie du carburant qui a handicapé certaines activités	Certaines activités faites dans des lieux accessibles par le parcours à pied ont été réalisées

6	La vulnérabilité économique des femmes qui fréquentent les bureaux d'écoute	On est en train de préparer un kit de dignité à disponibilité dans les bureaux d'écoute et la création des activités génératrices des revenus
---	---	---

3.2.2. Activités / Stratégie d'intervention

	Contraintes / Défis rencontrés	Stratégie(s) d'atténuation / moyens mobilisés pour y remédier
1	Insuffisance de moyens de déplacement (trois fois par mois) et un seul véhicule du projet NI ABACU qui ne suffit pas pour les psychologues et l'administration	Souvent, les psychologues se déplacent à pied ou si possible par bus qui, parfois n'arrivent pas au point de destination.
2	Les personnes qui ne sont pas conscientes du rôle du psychologue en mettant en avant la demande des aides matérielles et de l'argent	On continue les sensibilisations dans la communauté pour faire comprendre que la majorité des maladies mentales ne nécessitent seulement pas la prise en charge médicale
3	Dans les formations de renforcement de capacités, on invite seulement deux psychologues sur six, alors que tous les six ne travaillent pas dans les mêmes communes, pour dire que tous les psychologues devraient bénéficier d'un même renforcement des capacités.	On essaie de faire la restitution aux collègues

Chapitre 5. Enseignements tirés / Conclusion

5.1. Obstacles et difficultés

1. Manques de machines (ordinateurs) pour les psychologues ce qui retarde ou rend difficile certaines activités (la rédaction des rapports, la préparation des modules pour les ateliers de sensibilisation, coaching des APS...).
2. Insuffisance de moyen de déplacement pour les activités sur terrain. Cela perturbe la réalisation ou suivi de certaines activités communautaires.
3. Pénurie du carburant, un handicap pour les déplacements dans différentes zones et quartiers.
4. Certains responsables des institutions permettent tardivement les activités de sensibilisation communautaire, ce qui perturbe le calendrier des activités dans la communauté.
5. Insuffisance de moyen de déplacement pour les activités sur terrain, ce qui fait que certaines se font alternativement dans les trois communes de la zone d'intervention. Cela retarde certaines activités.

5.2. Observations importantes

Durant cette année 2023, la majorité des activités qui étaient prévues ont été réalisées : sensibilisations communautaires, les ateliers de sensibilisation, les coachings des APS, les séances de prise en charge dans les bureaux d'écoute suite aux sensibilisations faites par les APS et les Psychologues Mobilisateurs.

-Atelier de sensibilisation des parents adaptée en atelier de sensibilisation des médiateurs communautaires(ABAHUZA)

-Atelier de sensibilisation des administrateurs locaux adapté en atelier des titulaires et des infirmiers des CDS.

- Séances de sensibilisation des Assistants sociaux adapté en conscientisation du personnel des CDS où A.LU.MA-Burundi a des bureaux d'écoute.

5.3. Conclusion

Le projet « NI ABACU » continue à être mis en œuvre dans la zone d'intervention (Mairie de Bujumbura) par A.LU.MA-Burundi à travers les différentes activités réalisées par les APS et les psychologues mobilisateurs sous la supervision du Représentant Légal.

513 séances de sensibilisations communautaires, **9** ateliers de sensibilisation ont permis d'atteindre plus de **79 019 personnes** dont **40 823 femmes** et **38 196 hommes**. Ces derniers ont été sensibilisés sur la santé mentale en générale, les objectifs du projet NI ABACU, les substances psychoactives, les violences basées sur le genre, l'intégration de la notion de genre au projet « NI ABACU » pour une meilleure prise en charge des malades et un changement des normes sociales, les blessures de la vie, la nondiscrimination et non-stigmatisation des malades mentaux et les traumatisés, afin qu'ils soient conscients de ces derniers et qu'ils recherchent les soins.

A ce nombre s'ajoute les personnes qui ont été sensibilisées à travers les émissions radio et les réseaux sociaux sur lesquels passent les activités du Projet NI ABACU (Facebook, Youtube, site [www. alumaburundi.org](http://www.alumaburundi.org)).

Grâce à ces sensibilisation **510 cas** dont **263 femmes** et **247 hommes** ont sollicité une prise en charge psychosociale et médicale en cas de besoin.

	lisatio n													
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
NTAHAN GWA	195	14698	17475	96	85	6	7	6	3	84	71	0	1	A.LU.MA-Burundi
MUKAZA	194	14785	10341	51	68	1	0	4	2	43	64	2	1	
MUHA	174	8713	13007	10 0	11 0	5	2	4	3	50	81	0	0	
TOTAL	513	38196	40823	24 7	26 3	12	9	14	8	17 7	216	2	2	
		79 019		510	21	22	393	4						

ANNEXE _ Photos

Photos illustrant Coaching des APS



Contribution à l'intégration de la santé mentale au niveau communautaire Rapport trimestriel

Photo illustrant le plateau télévisé



Photo illustrant les sensibilisations communautaires



Sensibilisation communautaire



Photos illustrant les émissions radio



Photos prises illustrants des émissions radios



Sensibilisation communautaire



Atelier de sensibilisation sur l'APC et atelier de conscientisation sur et les blessures de la vie



Photo de visite à domicile à Nyakabiga en date du 16 mai et 7 juin 2023



Photos illustrant la participation du personnel de NI ABACU dans la célébration de la journée mondiale de la santé mentale du 31/10/2023



Photos de l'atelier des infirmiers des Centres de Santé Public au Resto-Bar Chez André en date 24 mai 2023



Photo illustrant les séances de sensibilisation et conscientisation du personnel des CDS



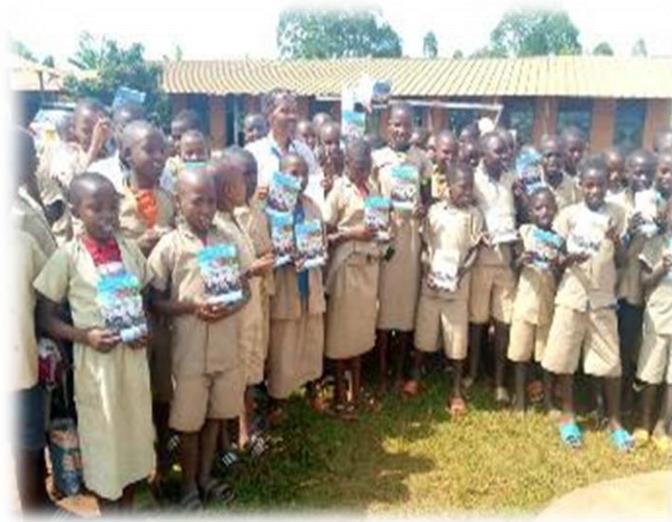
Photo illustrant l'atelier de sensibilisation des médiateurs communautaires (ABAHUZA) du 15 Novembre 2023 au Centre Saint François d'Assise



Photo illustrant l'atelier de sensibilisation des journalistes au Resto-Bar Chez André



III. Projet Stratégie Ecolier contre le Paludisme



III.I. INTRODUCTION

Les Provinces Sanitaires de Ngozi et Muyinga sont endémiques et régulièrement touchées par des flambés de paludisme. Des interventions de prise en charge, de prévention et surveillance sont mises en œuvre, mais la situation reste préoccupante. La lutte anti-vectorielle a été menée dans le passé à travers des campagnes de distribution de masse des moustiquaires en plus de la distribution à travers les services de santé de routine et des campagnes de pulvérisation intra domiciliaire.

La campagne de distribution de masse des moustiquaires réalisée en septembre 2022 ne concernait pas les deux provinces étant donné qu'elles sont soumises aux interventions de Pulvérisation Intra domiciliaire (PID) ou à la distribution continue des MIILDA. Des interventions transversales de communication y sont menées, notamment à travers les Agents de Santé Communautaire (ASC).

Malgré les interventions en cours, la situation du paludisme reste préoccupante et évolue en dent de scie, avec des flambées périodiques.

La stratégie « Ecolier contre le paludisme », vise à sensibiliser les écoliers et leurs proches dans la lutte contre le paludisme et aux bonnes pratiques de prévention et de prise en charge des cas de paludisme en utilisant des moyens ludiques sous forme de jeux dans les écoles ciblées, d'un mini plan de lutte contre le paludisme et d'un concours de théâtre inter écoles sur le même thème.

C'est dans cette optique que l'Action de Lutte contre la Malaria au Burundi (A.LU.MA- Burundi) en étroite collaboration avec le Programme National Intégré de lutte contre le Paludisme (PNILP) sous le

financement de l’OMS, avec un appui du Japon, a mené des actions de communication pour le changement social et de comportement en matière de lutte contre le paludisme à travers la « **stratégie écolier contre le paludisme** » dans trois communes du District Sanitaire de Ngozi et dans les deux communes du District Sanitaire de Giteranyi (Province de Muyinga). La communication de masse et interpersonnelle a été privilégiée.

Cette stratégie innovante « écolier contre le Paludisme », vient pour éveiller la conscience de toutes les parties prenantes. Elle passe à travers les écoliers qui vont transmettre les messages clés à leurs pairs, leurs familles et leurs proches qui semblent ignorer les modes de transmission du paludisme, l’agent causal du paludisme, et partant négligent les bonnes pratiques de lutte contre le paludisme à savoir la prévention, la consultation précoce et la prise correcte des médicaments antipaludiques.

Le présent rapport restitue la mise en œuvre de la stratégie « écolier contre le paludisme » dans 25 écoles Fondamentales (ECOFO) des communes Ruhororo, Busiga, Ngozi, du District Sanitaire de Ngozi, en Province Ngozi, et des Communes Giteranyi, Butihinda, District Sanitaire Giteranyi, en Province Muyinga.

III.2. SENSIBILISATION DES ECOLIERS DANS LES COMMUNES DU DS NGOZI ET DS GITERANYI SUR LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE : « ECOLIER CONTRE LE PALUDISME

Ces séances de sensibilisation se sont déroulées en date du 20 au 25 Mars 2023. Dans chaque commune, Cinq écoles ont été ciblées par le DPE pour la mise en œuvre de la stratégie « écolier contre le Paludisme ». Les écoliers de 5^{ème} et 6^{ème} années ont suivi la sensibilisation /formation sur la lutte contre le paludisme à travers la « stratégie écolier contre le paludisme ».

Les séances de sensibilisation se sont réalisées dans les ECOFO de :

- ✓ Gitugwe, Buhanka, Cagura Gitamo et Buniha de la commune Ruhororo ;
- ✓ Busiga I, Cendajuru, Bigera, Gatobo, Busiga II de la Commune Busiga ;
- ✓ Buhiga I, Buhiga II, Camugani, Bwiza-Bweranda, Cigumije de la Commune Ngozi
District Sanitaire de Ngozi ;
- ✓ Ruzo I, Ruzo II, Mugano I, Mugano II, Mukoni de la Commune Giteranyi ;
- ✓ Munyinya, Cagizo, Tangara, Rabiro, Kobero de la Commune Butihinda
District Sanitaire de Giteranyi

a. OBJECTIFS GENERAL

- ✓ Sensibiliser les écoliers sur l'importance de leur contribution à la réduction de la morbi mortalité liée au paludisme chez les jeunes écoliers à travers la stratégie « écolier contre le Paludisme »

Objectifs spécifiques:

- ✓ Informer les écoliers sur les moyens de transmission du paludisme ainsi que les moyens de prévention du paludisme à travers la stratégie « écolier contre le Paludisme »;
- ✓ Sensibiliser les écoliers sur l'importance de la consultation précoce et la prise correcte des médicaments à travers la stratégie « écolier contre le Paludisme »;
- ✓ Solliciter l'engagement des écoliers pour contribuer à la mobilisation des pairs, de leurs familles ainsi que leurs proches sur de lutte contre le paludisme.

b. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Les écoliers sont informés sur les moyens de transmission du paludisme ainsi que les moyens de prévention du paludisme ;
- ✓ Les écoliers sont sensibilisés sur l'importance de la consultation précoce et la prise correcte des médicaments ;
- ✓ Les pairs, les familles et les proches des écoliers sont mobilisés sur la lutte contre le Paludisme.

c. DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

L'équipe des sensibilisateurs/mobilisateurs ont passé dans la Direction de chaque ECOFO pour annoncer l'objet de la mission. Les Directeurs des vingt-cinq ECOFO visitées ont réservé un accueil chaleureux à l'équipe et ont fait savoir qu'ils étaient au courant car cette activité était connue depuis le 16 Mars 2023, lors du lancement officiel de la stratégie « écolier contre le paludisme » à l'hôtel des plateaux en province Ngozi.

Le lieu de la sensibilisation préparé par les autorités de ces ECOFO était les salles de classe, église et des salles de réunion. Avant le début de la formation, le Directeur de l'école prononçait le mot d'accueil en souhaitant la bienvenue à l'équipe venue de Bujumbura. Ce mot d'accueil était suivi d'une chanson d'accueil des écoliers et puis la présentation par les sensibilisateurs/mobilisateurs des objectifs de la formation.

❖ **Matériel didactique** :

- ✓ Boite à image ;
- ✓ Livret des écoliers « *Ndi intwari mu kugwanya malariya* ».

❖ **Méthodologie**

- ✓ La méthodologie était participative ;
- ✓ Brainstorming ;
- ✓ Présentation des sujets à l'ordre du jour à l'aide de la boite à image ;

- ✓ Questions-réponses ;
- ✓ Jeux de rôle (simulation).

❖ **Déroulement**

Avant chaque séance, le Directeur de chaque école prononçait le mot d'accueil où il interpellait les écoliers à bien suivre pour y tirer profit. Après le mot d'accueil, des questions étaient posées aux écoliers pour tester leurs connaissances. L'animateur posait des questions sur le sujet proposé et les réponses étaient suivies d'une brève présentation en donnant chaque fois des messages clés y relatifs. Les présentations portaient sur les thématiques suivantes :

- La définition du paludisme ;
- Le mode de transmission du paludisme ;
- Les symptômes du paludisme/signes du paludisme simple et du paludisme grave ;
- Que faire une fois senti ces symptômes/Conduite à tenir en cas de maladie (le comportement et attitude à adopter en cas de maladie) ;
- Les lieux propices à la prolifération des moustiques ;
- Mode de prévention contre le Paludisme (prévention) ;
- Utilisation correcte de la MIILDA (démonstration de l'utilisation de la MIILDA ainsi que les messages clés sur l'entretien et l'utilisation correcte de la MIILDA)

Quelques photos de groupe des participants à la sensibilisation



d) RESULTATS ATTEINTS

- ✓ Un total de 2630 écoliers de sexe féminin et 2272 écoliers de sexe masculin (soit un Total général de 4902 écoliers) des Communes Busiga, Ngozi, Ruhororo en Province Ngozi et des Communes Giteranyi et Butihinda en Province Muyinga sont informés sur les moyens de transmission du paludisme ainsi que les moyens de prévention ;
- ✓ Un total de 2630 écoliers de sexe féminin et 2272 écoliers de sexe masculin (soit un Total général de 4902 écoliers) des Communes Busiga, Ngozi, Ruhororo en Province Ngozi et des Communes Giteranyi et Butihinda en Province Muyinga sont sensibilisés sur l'importance de la consultation précoce et la prise correcte des médicaments ;
- ✓ Les familles et les proches des 4902 écoliers sont mobilisés sur la lutte contre le Paludisme.

e. CONCLUSION

La sensibilisation /formation des écoliers des trois Communes de la Province Ngozi à savoir : Ruhororo, Busiga, Ngozi et de deux communes de la province Muyinga à savoir : Butihinda, Giteranyi s'est bien déroulée. Un total de 4902 écoliers de la 5^{ème} et 6^{ème} année ont participé activement aux séances de sensibilisation/formation d'environ 2 heures. L'activité s'est déroulée comme prévue en adoptant une méthodologie participative, le brainstorming, présentation des sujets à l'ordre du jour à l'aide de la boîte à images, ainsi que le jeu de rôle (simulation) aidant les écoliers à bien comprendre. Un total de 4 902 écoliers sont sensibilisés /formés sur la lutte contre le paludisme à travers la stratégie « écolier contre le paludisme ». Ces derniers se sont engagés à mobiliser leurs pairs, leurs familles et leurs proches à lutter efficacement contre le paludisme sous le thème : « ***Ndi intwari mu kgwanya malariya*** ».

III.3. CONCOURS INTER-SCOLAIRE

III.3.1. Sélection de 10 écoliers par école pour participer à la complétion au niveau communal (dans chaque école)

Au niveau de chaque école, 10 écoliers sont sélectionnés par le directeur et les encadreurs pour participer à un concours inter-écoles au niveau de chaque commune (écoles d'une même commune). Ainsi, un total de 50 écoliers par commune ont participé au concours de sélection où on a choisi quatre meilleurs écolier par école.

III.3.2. Sélection de 4 écoliers par école au niveau communal (dans chaque commune)

Dans chaque commune, 50 écoliers ont participé au concours de sélection. Ainsi quatre meilleurs écoliers par école sont choisis pour participer à la pré-qualification organisée au niveau de chaque province (Ngozi et Muyinga) sous la coordination du DCE. Soit un total de 20 écoliers par commune. Pour sélectionner les 20 écoliers, le questionnaire de 10 questions ont été administré aux représentants de chaque école afin d'en tirer quatre meilleurs écoliers par école, 20 écoliers par communes, (un total de $20 \times 3 = 60$ écoliers à Ngozi ; $20 \times 2 = 40$ écoliers à Muyinga).

Après la sélection, 4 meilleurs écoliers par école ont participé à la pré-qualification qui s'est déroulée au chef-lieu des provinces de Ngozi et Muyinga.

III.3.3. La pré-qualification

La pré-qualification est organisée au niveau provincial. Par commune, 20 meilleurs écoliers se sont présentés pour participer au concours de pré-qualification. Le jury a administré aux écoliers un questionnaire de 10 questions afin de sélectionner 5 meilleurs écoliers par commune soit un total de 15 écoliers à Ngozi et 10 écoliers à Muyinga. Ces derniers ont participé à la qualification, toujours au niveau provincial. Un jury composé de toutes les structures a sélectionné les 15 finalistes à Ngozi et 10 finalistes à Muyinga. Il est

composé des : DCE, TPS, Point Focal Palu, DPE, BPS, Conseiller du Gouverneur, Administrateur, un délégué du Ministère de l'Education, PNILP, A.LU.MA- Burundi.

III.3.4. Qualification ou phase finale

Tout comme la pré-qualification, la qualification a été réalisée au niveau provincial. Un questionnaire de 03 questions était administré aux finalistes, c'est à dire 15 écoliers à Ngozi et 10 écoliers à Muyinga. Le même jury pluridisciplinaire était chargé de sélectionner les 3 lauréats de ce concours. Après la correction et le classement, le délégué du Ministère de l'éducation et de la recherche scientifique a procédé à la proclamation des finalistes et à la distribution des prix.



Trois lauréats avec leurs directeurs à Ngozi

Prix des 15 écoliers pré-qualifiés à Ngozi



Prix des 10 écoliers pré-qualifiés à Muyinga





Remise des primes par le Représentant Légal d'ALUMA Burundi à Muyinga :
Qualification.

Représentant Légal ALUMA -Burundi au milieu
des écoliers à Ngozi



Séance de clôture : Représentant Légal ALUMA- Burundi avec les DCE, Directeurs et encadreurs à Ngozi



VI.5. Conclusion

La compétition des écoliers s'est bien déroulée à tous les niveaux. A Ngozi, les 15 ECOFO ont participé à ce concours. Il s'agit de Cigumije, Buhiga I, Buhigall, Bwiza-bweranka, Camugani de la commune Ngozi ; Busiga I, Busiga II, Cendajuru, Bigera, Gatobo de la commune Busiga et Gitugwe, Baganuka, Gitamo, Cagura, Buniha de la commune Ruhororo. Toutes ces écoles étaient représentées au concours de pré-qualification et de qualification. Ils ont reçu des primes destinées à chaque Ecole et des primes individuelles pour les 15 écoliers ayant participé à la phase finale. Dans la phase finale, les trois lauréats en Province Ngozi sont de :

- ECOFO Cigumije en Commune Ngozi avec la 1^{ère} prime du matériel cité ci haut équivalente à 700 000 Frs Bu ;
- (2) ECOFO Baganuka en Commune Ruhororo avec la 2^e prime équivalente à 500 000 Frs Bu ;
- (3) ECOFO Cendajuru en Commune Busiga avec le 3^{ème} prime équivalente à 200 000 Frs Bu ;
- Ces derniers ont reçu des primes individuelles selon les mérites.

A Muyinga, 10 écoliers ayant participé à la préqualification provenaient des ECOFO de :(RUZO I, RUZO II, Mugano I, Mugano II, Mukoni de la Commune Giteranyi, et Munyinya, Tangara, Cagizo, Rabiro, et Kobero de La Commune Butihinda), de la Province de Muyinga. Ils ont tous reçu des primes, dans la phase finale, les deux lauréats sont de l'ECOFO de ::

- Ruzo II avec la 1^{ère} prime équivalente à 700.000 Frs Bu.
- Ruzo II avec la 2^{ème} prime de 500 000 Frs Bu ,
- Ruzo I Avec la 2^{ème} prime de 500 000 Frs Bu
- Mugano avec la 3^{ème} prime de 200 000 Frs Bu.

Ces primes étaient équivalentes aux articles de ménage, d'hygiène, de labour et de Bureau de même valeur en Province Muyinga et en Province Ngozi.

Ces Ecoliers **“NDI INTWARI MU KURWANYA MALARIYA”** des Ecoles cibles de la Province de Muyinga et la Province de Ngozi ont reçu des primes individuelles supplémentaires.

I. ATELIER D'ECHANGE D'EXPERIENCES, SUIVI ET ENCADREMENT DES ECOLES FONDAMENTALES

Au cours du mois de mars 2023, A.LU.MA- Burundi en étroite collaboration avec le PNILP, sur le financement de l'OMS, avec un appui du Japon, ont mené des actions de communication pour le changement social et de comportement en matière de lutte contre le paludisme dans 3 communes de la province NGOZI et dans les 2 communes couvertes par le District Sanitaire de Giteranyi (province de MUYINGA).

Après ces étapes de sensibilisation et de compétition inter scolaire, les activités d'échange d'expérience et de supervision formative ont été réalisées au mois de Juin 2023 et ce pour une bonne appropriation de cette stratégie « Ecolier contre le Paludisme ». Les activités menées sont les suivantes :

- + Conception d'un spot en rapport avec l'incitation des bénéficiaires à la mise en œuvre de ceux qu'ils ont reçus ;
- + Multiplication du document Ndi INTWARI mu kugwanya Malaria ;
- + Atelier de suivi et d'échanges d'expériences sur la mise en œuvre de la stratégie « Ecolier contre le Paludisme » ;
- + Suivi de la mise en œuvre de la stratégie « écolier contre le Paludisme et encadrement des ECOFO ;
- + Installation des panneaux dans les meilleures écoles dans les communes sélectionnées lors des compétitions inter scolaires

A. Conception d'un spot en rapport avec l'incitation des bénéficiaires à la mise en œuvre de ceux qu'ils ont reçus

La conception d'un spot publicitaire a mis un accent particulier sur le rôle que doivent jouer les écoliers pour sensibiliser les communautés sur les bonnes pratiques de lutte contre le paludisme, inciter leur famille et leur entourage à adopter un comportement sain, les bonnes pratiques afin de s'approprier de lutte contre le paludisme. Ce spot publicitaire a été diffusé dans les radios communautaires qui émettent principalement dans les provinces de Ngozi, Muyinga et Kayanza, et ce pendant une période de 21 jours.

B. Multiplication du document Ndi INTWARI mu kugwanya Malaria

Lors de la sensibilisation réalisée au cours du mois de mars 2023, 75 livrets **Ndi INTWARI mu kugwanya Malaria** avaient été donnés à chaque ECOFO ciblée. Les Directeurs des ECOFO ont émis un souhait de voir si on pourrait donner à chaque élève un livret et cette demande a été acceptée par les partenaires.

Ainsi, pendant l'activité de suivi et encadrement des ECOFO, les animateurs ont donné 4902 livrets nécessaires pour la mise en œuvre de cette recommandation que chaque élève ait un livret.

C. Atelier de suivi et d'échanges d'expériences

La sensibilisation dans les 25 ECOFO réalisée au mois de Mars a touché 5002 écoliers. A.LU.MA-Burundi et le PNILP ont jugé opportun d'organiser un atelier d'échanges d'expériences afin de partager les bonnes pratiques visant l'amélioration des conditions de bonne santé, et voir si le nombre d'écoliers qui s'absente à cause du paludisme diminue. Les Directeurs avec les encadreurs provenant des classes de 5^{ème} année et 6^{ème} année des ECOFO ciblées ont partagé les expériences enregistrées après la sensibilisation, preuve d'une bonne appropriation.

Mot d'accueil du Directeur Provincial de l'Enseignement de Ngozi

L'atelier s'est déroulé à l'Hôtel des Plateaux et a commencé par le mot d'accueil du Directeur provincial de l'enseignement (DPE) de Ngozi. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants à cet atelier. Le DPE a salué le choix de la province pour abriter la phase pilote de ce projet et a demandé sa mise à l'échelle dans d'autres communes de la Province Ngozi.



Dans son mot d'introduction, le Représentant Légal de A.LU.MA Burundi a remercié le Directeur Provincial de l'Education de la Province de Ngozi pour son accueil, et à tous les participants d'avoir répondu présents à l'invitation. Il a fait savoir que cet atelier est organisé dans le but d'échanger les expériences sur la stratégie « Ecolier contre le paludisme » qui a été mise en œuvre dans trois communes du District Sanitaire de Ngozi et dans les deux communes du District Sanitaire de Giteranyi (Province de Muyinga).



Le Représentant Légal de A.LU.MA Burundi a rappelé que le paludisme reste un problème majeur de santé publique et de développement. Avec des chiffres à l'appui, il a montré que le paludisme n'a pas cessé d'augmenter (selon le dernier rapport de l'OMS). Il a salué la bonne collaboration affichée par les autorités de l'éducation, ce qui a permis la mise en place de cette stratégie innovante « Ecolier contre le Paludisme », afin d'éveiller la conscience de toutes les parties prenantes.

Le Représentant Légal de A.LU.MA Burundi a présenté le livret et son contenu utilisé par les équipes mobilisatrices lors de la sensibilisation. Il a fait savoir que grâce aux appuis financiers de l'OMS, A.LU.MA-Burundi a pu multiplier ces livrets destinés aux élèves qui n'en avaient pas reçu.

L'objet de cette rencontre et de voir ensemble si les résultats attendus ont été atteints, a-t-il signalé.

Mot de circonstance d'un Représentant du Ministère de l'Education



Mot de motivation du représentant du Directeur
du PNILP

Dans son mot, il a motivé A.LU.MA Burundi à aller de l'avant dans le combat commun de lutte contre le Paludisme. Le représentant du Directeur du PNILP a fait savoir la vision du PNILP « Zéro décès dû au paludisme d'ici 2027 ». Cette vision interpelle tout un chacun de s'engager dans la lutte contre le paludisme.

Il a souligné que pour faire face aux défis causés par le paludisme, le Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP) a élaboré un Plan Stratégique National de lutte contre le Paludisme de 4^{ème} génération (PSN 2018-2023) sous le thème « zéro paludisme, je m'engage ».



Ainsi, les constats, conclusions et recommandations de la revue à mi-parcours des performances du Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP) ont servi de base à l'élaboration du présent Plan Stratégique (PSN) de 5^{ème} génération 2021-2027 en conformité avec le Plan Stratégique Mondial de lutte contre le Paludisme (GMP) 2016-2030 et le Plan National de Développement Sanitaire 2020-2027.

Ce PSN de 5^{ème} génération (2021-2027) permet de mettre à la disposition des partenaires et acteurs, les moyens techniques, financiers et matériels pour une mise en œuvre efficace des stratégies de lutte contre le paludisme au Burundi.

Pour les encadreurs et les autorités scolaires, le projet a contribué à la diminution des absences des jeunes à l'école due au paludisme. Ils souhaitent l'extension du projet à d'autres écoles pour ainsi faire baisser le taux de prévalence du paludisme dans leurs provinces.

Le Plaidoyer et l'appel lancé par le Représentant Légal de A.LU.MA Burundi



Le souhait du Représentant Légal de A.LU.MA Burundi est que toutes les écoles sur toute l'étendue du territoire national puissent bénéficier du projet « écolier contre le paludisme », afin que l'ensemble de la population soit informé sur les ravages du paludisme et les moyens de l'éviter. Il a fait savoir que si les écoliers arrivent à disséminer ces informations et bonnes pratiques sur la lutte contre le paludisme, le Pays pourrait venir à bout du paludisme ».

L'orateur a plaidé auprès de l'OMS et d'autres partenaires pour l'extension

du projet vers d'autres établissements scolaires du pays. Il a souligné que le paludisme reste la principale cause de morbi-mortalité au Burundi, et surtout maintenant que la planète terre fait face aux changements climatiques, un des principaux facteurs de la prolifération des moustiques. Levons-nous donc ensemble pour mener un combat commun contre ce fléau en vue de son élimination totale au Burundi, et ce pour une bonne santé pour tous et un développement durable, a-t-il insisté.



D. Suivi et encadrement des ECOFO

Dans toutes les ECOFO visitées, l'accueil est très chaleureux, toutes autorités de l'établissement sont au courant de l'activité. Chaque fois le directeur ou son délégué procède à l'ouverture de la séance d'échange entre les superviseurs et les écoliers supervisés. Le représentant de l'ECOFO remercie le PNILP et ALUMA qui ont conjugué leurs efforts pour suivre les actions post sensibilisation sur la lutte contre le paludisme. Il a souligné que les activités en rapport avec la sensibilisation ont donné des fruits car il remarque que le taux d'absentéisme des écoliers a sensiblement chuté. Ce qui justifie que les mesures préventives ont été appliquées par les écoliers.

Selon les élèves impliqués dans ce projet, les informations relayées dans leurs familles et leur proche ont permis la connaissance des signes du paludisme, l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, l'assainissement de leur entourage, se faire soigner dès l'apparition des premiers symptômes et prendre les médicaments comme indiqué par les prestataires de soins.

E. Installation des panneaux des meilleures écoles dans les communes

Pour une visibilité, et pour s'assurer que les messages utilisés ne vont pas disparaître, 3 panneaux ont été installés dans les 3 meilleures

ECOFO dans le District Sanitaire de Ngozi, Province Ngozi, et 2

panneaux dans les meilleures ECOFO dans le District Sanitaire de Giteranyi, Province Muyinga. Un cadre de A.LU.MA-Burundi va

accompagner l'artiste qui a travaillé sur l'affichage des messages sur ces panneaux, des messages élaborés conjointement entre les

équipes de A.LU.MA-Burundi avec la validation par la Direction du PNILP



IV. Projet de contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages avec enfants de 6 à 59 mois de la Commune MUKIKE de la province de Bujumbura ».

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Kura Kibondo, un projet financé par l'ONG italienne WW GVC, l'Association Action de Lutte contre la Malaria (ALUMA-Burundi), intervient dans le domaine de la prévention de la malnutrition et de la sécurité alimentaire dans la province de Bujumbura et plus précisément dans la commune de Mukike.

De Juillet à Décembre 2023, les activités qui étaient planifiées ont été réalisées :

- **Ateliers de formations,**
- **Mise en place des Facilitateurs collinaires,**
- **Visite de courtoisie et présentation de l'encadreur auprès de l'Administration,**
- **Mise en place de groupes de sécurité alimentaire et nutrition (GSAN),**
- **Activités de screening,**
- **Visite des ménages avec des enfants dépistés malnutris**
- **Rencontre des facilitateurs de la commune Mukike.**
- **Visite auprès de l'administration**

ANNEXES : LES PHOTOS ILLUSTRANT LES ACTIVITES REALISEES PENDANT CE DEUXIEME TRIMESTRE :

1. Activité concernant la mise en place des groupes GSAN :

Photo illustrant la mise en place des groupes GSAN en zone BIKANKA



Photo illustrant la mise en place des groupes GSAN en zone RUKINA



Photo illustrant la mise en place des groupes GSAN en zone MAYUYU



2. Activité concernant l'activité de screening :

Screening en zone BIKANKA



Screening en zone RUKINA



Screening en zone MAYUYU



3. Activité concernant la rencontre des facilitateurs :

Photo illustrant la rencontre avec les facilitateurs



4. Activité concernant les visites des ménages :

Visite en zone RUKINA



Visite en zone BIKANKA



Visite en zone MAYUYU



5. Activité concernant la visite auprès de l'administration :

Visite auprès de l'administration



Conclusion

La réalisation des activités planifiées pendant la période du mois de juillet au mois de décembre 2023 a été satisfaisante même s'il y a eu des problèmes rencontrés, tout en soulignant qu'au cours du mois de juillet 2023, il n'y a eu que des activités de réflexion et d'exploration de la zone d'intervention, en identifiant les acteurs clés comme l'encadreur communal et les facilitateurs et facilitatrices. S'agissant des problèmes rencontrés, on peut citer le cas d'un ménage de la zone Rukina, colline Mutobo qui a caché son enfant dépisté malnutris lors de la visite des ménages faite par les facilitateurs. Ces derniers ont trouvé la meilleure solution d'expliquer au bénéficiaire, les effets secondaires de cacher l'enfant malade et les avantages de suivre les activités du projet Kura Kibondo.